Revue de presse

Congrès Sélestat

Octobre 2024

SOMMAIRE

AFP
Budget 2025: "On est déjà pressés comme des citrons", assure un maire P. 6

AFP
Les villes moyennes veulent ramener les commerces en centre-ville P.7

AFP
Budget: "99,9% des élus locaux sont de bons gestionnaires", assure Vautrin P.8

Le Monde (print)
Collectivités : les maires irrités par les mesures d'économies P.9

Le Monde (web)
Les maires irrités par les mesures d'économies : « Nous n'avons pas de leçons à recevoir » P.10

Le Figaro (web)
«On est déjà pressés comme des citrons» : la grogne des maires face à un budget 2025 «inconcevable» P. 12

La Tribune (print)
« Nous redoutons un double effet de la politique d'austérité » (Villes de France) P.14

La Tribune (web)
« Nous redoutons un double effet de la politique d'austérité » (Villes de France) P.16

Bulletin Quotidien
Devant le Congrès de Villes de France, Mme Catherine VAUTRIN, ministre du Partenariat avec les Territoires et de la Décentralisation affirme que les élus locaux sont "de bons gestionnaires" P.18

Bulletin Quotidien
Villes de France réunit son congrès les 2 et 3 octobre à Sélestat P.21

La Gazette des Communes (web)
Après le discours de politique générale, les associations d'élus restent sur leurs gardes P.22

DNA - Dernières Nouvelles d'Alsace (print)
Catherine Vautrin prêche l'écoute mutuelle… et « l'effort de tous » P.25

DNA (web)
Comptes publics. Catherine Vautrin à Sélestat : la ministre prêche l'écoute mutuelle… et "l'effort de tous" P.27

DNA (web)
Collectivités locales. A Sélestat, les villes moyennes se posent en remparts contre les crises P.29

DNA (print)
Les villes moyennes se posent en « rempart contre les crises » P.31

L'Alsace (print)
Catherine Vautrin prêche l'écoute mutuelle… et « l'effort de tous » P.33

Le Bien Public (web)
Politique. Comptes publics : la ministre des Territoires Catherine Vautrin prêche « l'effort de tous » P.35

Le Répubublicain Lorrain (web)
Politique. Comptes publics : la ministre des Territoires Catherine Vautrin prêche « l'effort de tous » P.38

Le Progrès (web)
Politique. Comptes publics : la ministre des Territoires Catherine Vautrin prêche « l'effort de tous » P.41

Le Journal de Saône et Loire (web)
Politique. Comptes publics : la ministre des Territoires Catherine Vautrin prêche « l'effort de tous » P.44

Le Dauphiné (web)
Politique. Comptes publics : la ministre des Territoires Catherine Vautrin prêche « l'effort de tous » P.47

L'Est Républicain (web)
Politique. Comptes publics : la ministre des Territoires Catherine Vautrin prêche « l'effort de tous » P.50

Vosges Matin (web)
Politique. Comptes publics : la ministre des Territoires Catherine Vautrin prêche « l'effort de tous » P.53

L'Alsace (web)
Comptes publics. Catherine Vautrin à Sélestat : la ministre prêche l'écoute mutuelle… et "l'effort de tous" P.56

L'Alsace (print)
Les villes moyennes se posent en « rempart contre les crises » P.58

L'Alsace (web)
Collectivités locales. Les villes moyennes se posent en remparts contre les crises P.60

News Tank Cities (web)
Villes de France : « Retrouver les racines de la libre administration des collectivités » (O. Sichel) P.62

La Banque des Territoires
Congrès de Villes de France : "De nombreuses équations à résoudre" P.65

News Tank Cities (web)
«Bouffée d'air», «Rien sur le logement social»... Les réactions au discours de Michel Barnier P.70

News Tank Cities (web)
Villes de France : « Nous ne sommes pas à l'origine du glissement des dépenses publiques » (J-F. Debat) P.83

RCF Radio (web)
Budget 2025 : les villes redoutent un coup de massue P.86

ICI 12/13 France 3 Alsace
France 3 Alsace - ICI 12-13 Alsace - 2 octobre 2024 - 12:28 P.88

Budget 2025: "On est déjà pressés comme des citrons", assure un maire

France | AFP | jeudi 03/10/2024 - 10:58 UTC+2 | 649 words
by Hélène DUVIGNEAU

"On ne peut pas demander aux collectivités de faire plus d'efforts. On est déjà pressés comme des citrons", assure Nicolas Leudière, maire Horizons de Sablé-sur-Sarthe, alors que le gouvernement s'apprête à demander 5 à 7 milliards d'euros d'efforts aux collectivités, du jamais-vu sur un exercice budgétaire.
"Lissage des dépenses", "mécanismes de résilience", selon les mots de Bercy, ou réduction progressive de 100.000 emplois dans la fonction publique territoriale comme le préconise la Cour des comptes: sur l'effort massif de 60 milliards d'euros prévu dans le projet de budget 2025 par le gouvernement, au moins 5 milliards devraient incomber aux communes, départements et régions.
"C'est inconcevable, on nous demande de travailler sur les mobilités ou la rénovation énergétique des bâtiments publics avec de moins en moins de moyens", s'énerve Nicolas Leudière en marge du congrès de l'association Villes de France à Sélestat (Bas-Rhin).
Pour ces élus des villes moyennes et zones périurbaines, cette France des "gilets jaunes" où le vote Rassemblement national a été le plus puissant aux dernières législatives, "la ficelle est un peu grosse", juge Jean-François Debat, président par intérim de l'association.
Début septembre, les collectivités ont été accusées par les anciens ministres des Finances et des Comptes publics, Bruno Le Maire et Thomas Cazenave, de faire déraper le déficit public de la France, attendu à 6,1% du PIB cette année, en dépensant trop.
"On a d'abord eu ce tacle par derrière les deux pieds décollés. Le but de l'opération était d'orienter les coups vers nous et de nous placer en position d'accusés", poursuit l'élu socialiste de Bourg-en-Bresse. Une polémique "aberrante et indigne", accuse-t-il en comparant l'emprunt net de 5,5 milliards d'euros des collectivités en 2023 au déficit de 155,7 milliards de l'Etat.
Sorti à point nommé, le rapport de la Cour des comptes publié mercredi préconise lui une potion encore plus amère, entre réduction drastique d'effectifs, limitations de l'évolution des recettes, voire nouvel encadrement des dépenses de fonctionnement.

- "Fermer des crèches?" -

A Douai (Nord), réduire le nombre de fonctionnaires supposerait de se séparer de 60 agents sur 800, selon la règle de trois appliquée par le maire Frédéric Chéreau. Il rappelle que la ville a déjà "un taux d'encadrement de 14 fonctionnaires pour 1.000 habitants, contre 20 en moyenne pour cette strate de collectivités".
"Les fonctionnaires, ce ne sont pas des gens dans des bureaux qui font des cocottes en papier, mais le gros de mes effectifs ce sont des agents qui nettoient les écoles, qui encadrent les enfants dans les crèches. Alors faut-il fermer des crèches?", interroge l'élu socialiste.
Idem pour les jardiniers. "Est-ce que la population accepterait que je laisse en friche la moitié des espaces verts de la ville?", questionne-t-il.
Certains maires sont plus philosophes, pointant des scénarios qui sont "toujours les mêmes".
"On commence par dire que les collectivités gèrent mal, puis on leur donne moins de moyens", relativise Christine Guillemy, maire centriste de Chaumont (Haute-Marne), pour qui les collectivités sont d'abord "une cible facile, dans la mesure où nos concitoyens ne comprennent pas toujours ce que nous faisons".
Raison de plus selon elle pour rappeler les services rendus par les villes moyennes à la population, notamment "l'importance des investissements pour l'économie locale".
"Nous sommes les acteurs du maillage territorial et de l'aménagement du territoire", poursuit l'élue, qui se dit malgré tout "prête à retarder certains investissements" mais "pas à baisser le service à la population".
Mais pour Jean-François Debat, les mesures de restrictions budgétaires visant les collectivités ne sont "ni acceptées ni comprises".
"Cela conduirait à une remise en cause du service public du quotidien qui contribue à la cohésion sociale et territoriale du pays", tranche-t-il, prenant l'exemple des 200.000 places en crèche souhaitées par Emmanuel Macron d'ici 2030.
"On ne peut pas nous reprocher de dépenser l'argent qu'on nous demande de dépenser", ironise l'élu de l'Ain, appelant le gouvernement à "dire quels sont les services publics qu'il faut affaiblir".

Les villes moyennes veulent ramener les commerces en centre-ville

Sélestat, France | AFP | jeudi 03/10/2024 - 16:46 UTC+2 | 635 words
by Adrien VICENTE

Sous la pression des zones commerciales de périphérie, de l'inflation et de l'e-commerce, les maires de villes moyennes, réunis jeudi à Sélestat (Bas-Rhin), cherchent des astuces pour maintenir leurs commerces de centre-ville.
A Dole (Jura, 24.000 habitants), la vacance commerciale en centre-ville est passée de 20 à 6% en 10 ans, se félicite le maire LR Jean-Baptiste Gagnoux.
"C'est l'image qu'on renvoie de notre ville", dit-il à l'AFP pour souligner l'importance de cette tendance.
"Quand vous visitez une ville, vous allez au centre parce que c'est là que ça se passe. Si vous trouvez une ville complètement dégradée, avec un commerce sur deux qui est fermé, vous allez renvoyer une image d'une ville en perte de vitesse", affirme l'élu.
A Dole, une initiative "Coeur de ville" a précédé le programme national "Action coeur de ville" lancé en 2018 et son pendant "Petites villes de demain" pour les petites communes.
Dole a créé une société publique pour racheter et réhabiliter les commerces vacants, en même temps qu'elle a "donné un coup de neuf" au centre, en changeant l'éclairage public ou en ravalant les façades.
Si le maire constate que "les gens consomment moins" depuis que l'inflation a accéléré en 2022, cela n'a "pas d'effet visible sur la vacance commerciale... pour le moment".

- Réhabiliter -

Selon la fédération des commerçants Procos, le taux de vacance en pied d'immeuble, forme de commerce la plus courante en centre-ville, est proche de celui de l'ensemble des commerces (9,8% contre 9,7% en 2023).
Son évolution, avec une vacance repartie à la hausse en 2023 (+0,6 point) après trois années de baisse, est proche également de la moyenne (+0,5).
Des chiffres moins bons que dans les zones commerciales (6,6%, évolution stable) mais meilleurs qu'en centre commercial (14,9%, +0,9 point).
Le programme "Action Coeur de ville", qui vise à réhabiliter le bâti des centres-villes, a eu des effets largement bénéfiques, ont témoigné experts et élus lors du congrès de Sélestat.
"La meilleure façon d'aider les commerçants, c'est de dynamiser nos coeurs de ville, c'est d'y créer de l'animation et c'est d'y ramener les habitants", a affirmé Christine Guillemy, maire MoDem de Chaumont (Haute-Marne, 21.000 habitants), lors d'une table ronde.
Y réhabiliter des logements permet d'avoir des rues moins dégradées et plus attractives, a-t-elle détaillé.
Mais elle a ajouté avoir lutté pour y maintenir des services publics, tentés de déménager eux aussi en périphérie.
"J'ai dû me battre fortement pour que le nouvel hôpital de Chaumont reste en coeur de ville. (...) Imaginez, pour le commerce, ce que peut être la disparition d'un hôpital au coeur de ville !", a-t-elle dit.

- "Boîtes à chaussures" -

Mais la concurrence des zones commerciales de périphérie, de plus en plus décriées pour leur impact esthétique, écologique et économique, reste une épine dans le pied des élus.
"On ne peut pas penser des centres-villes sans penser la périphérie avec", a affirmé Frédéric Chéreau, maire PS de Douai (Nord, 40.000 habitants), fustigeant la multiplication de grands espaces commerciaux en périphérie, qu'il compare à des "boîtes à chaussures" en raison de leur forme.
"Au début, quand on était propriétaire, on a vendu les premières parcelles, on maîtrisait à qui on les vendait. Maintenant, c'est du second marché, on ne maîtrise plus rien du tout", a-t-il déploré, estimant ne pas avoir les moyens juridiques de limiter leur expansion.
"Quatre logements créés en périphérie, ça crée une vacance commerciale. Et la vacance, elle va toujours être dans le centre-ville", a-t-il constaté.
Autre levier mis en avant par les élus: l'accompagnement des commerçants eux-mêmes aux nouvelles façons de consommer. Présence en ligne, incitation à revoir leurs horaires d'ouverture...
"Les modes de consommation évoluent, il faut que les centres-villes et les commerces s'adaptent à cette évolution", a tranché Dominique Consille, directrice des programme Action coeur de ville et Petites villes de demain.
av/bar/sp

Budget: "99,9% des élus locaux sont de bons gestionnaires", assure Vautrin

Sélestat, France | AFP | jeudi 03/10/2024 - 15:29 UTC+2 | 388 words

Les élus locaux sont, dans 99,9% des cas, de "bons gestionnaires", a affirmé jeudi la ministre du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation Catherine Vautrin, tout en invitant les collectivités à participer à l'effort de redressement budgétaire.

En pleine polémique sur les critiques de Bercy qui ont provoqué la colère des collectivités locales accusées de participer au dérapage budgétaire, la ministre a tenu à "purger le débat" à l'occasion du congrès de Villes de France, l'association des villes de 10.000 à 100.000 habitants.

"Je le dis, je l'affirme, les élus locaux sont, dans 99,9 % [des cas], parce que, comme partout, il y a des exceptions à la règle, de bons gestionnaires. Ils méritent le respect et l'écoute", a estimé la ministre au lendemain de l'annonce par Bercy d'un effort massif de 60 milliards d'euros, auquel devront contribuer les collectivités en 2025 pour résorber le déficit public.

"Nous sommes des élus locaux (...) donc nous savons parfaitement que les collectivités ne présentent pas de budget déficitaire, elles n'en ont pas la possibilité, c'est strictement le respect de la loi", a-t-elle ajouté.
Interrogée sur le rapport de la Cour des comptes qui préconise une cure d'austérité pour les collectivités, Mme Vautrin a jugé qu'il s'agissait d'"un outil de travail pas inintéressant".
Rappelant le montant de la dette - 3.228 milliards d'euros, soit 112% du PIB - et son coût - 51 milliards d'euros - elle a expliqué que son poids pouvait potentiellement "attaquer la souveraineté" de la France.
"Notre pays doit se reprendre (...) et regarder l'ensemble de ses dépenses", a-t-elle insisté en indiquant sans plus de détails que l'effort porterait, pour les collectivités, "sur le fonctionnement de la réalisation de nos dépenses publiques (...) depuis la commune jusqu'à l'État".

La ministre a par ailleurs confié une mission au maire de Charleville-Mézières, Boris Ravignon, pour "approfondir" son rapport sorti en mai, évaluant à 6 milliards d'euros le coût du "millefeuille administratif" pour les collectivités.
"Il ne faudrait pas que des décisions brutales qui auraient des impacts significatifs sur l'équilibre de nos finances aboutissent à décaler des investissements dans la transition énergétique", a alerté de son côté Jean-François Debat, président par intérim de Villes de France, rappelant que les villes moyennes "assument des services publics pour une population qui va souvent bien au-delà de celle de la ville".
hdu/mat/ale/ib

Le Monde

vendredi 4 octobre 2024
Édition(s) : Edition Principale
Page 10
161 mots - ⏱ 1 min

FRANCE

Collectivités : les maires irrités par les mesures d'économies

20 milliards d'euros d'économies seront demandés à la Sécurité sociale et aux collectivités ont annoncé Matignon et Bercy, mercredi 2 octobre. Le même jour, la Cour des comptes a ajouté sa touche personnelle, suggérant des mesures correctrices comme la suppression de 100 000 postes d'agents territoriaux. Rien de tel pour irriter les maires réunis les 2 et 3 octobre Sélestat (Bas- Rhin) à l'initiative de l'association Villes de France. Les mesures d'économies aujourd'hui évoquées,*« nous ne les comprenons pas, nous ne les acceptons pas »,* affirme le maire de Bourg-en-Bresse, le socialiste Jean-François Debat, qui ajoute: *« La Cour des comptes parle de 100 000 fonctionnaires. Pourquoi pas 200 000, 500 000 ? D'où sort ce chiffre ? Et que font ces agents ? Ils assurent le service public du quotidien, qui contribue à faire tenir le pays.*

Alors que le gouvernement parle de *« mécanismes pluriannuels »*, les élus appréhendent le retour des « contrats de Cahors », un dispositif honnis de limitation des dépenses des collectivités mis en œuvre de 2018 à 2020. ■

Parution : Quotidienne
Diffusion : 424085 ex. (Diff. payée Fr.) - © ACPM PV 2020-2021
Audience : 2557000 lect. (LNM) - © ACPM One 2021 V4

Tous droits réservés Le Monde 2024
267195f7033a3709e59e08359808313a0daAbdAf0DbeIbad737255e

Le Monde.fr
jeudi 3 octobre 2024 - 00:00 Europe/Paris
643 mots - ⏱ 3 min

Les maires irrités par les mesures d'économies : « Nous n'avons pas de leçons à recevoir »

Vingt milliards d'euros d'économies seront demandés à la Sécurité sociale et aux collectivités, ont annoncé Matignon et Bercy, mercredi 2 octobre. Des mesures que les élus, réunis à Sélestat, dans le Bas-Rhin, ne comprennent pas.

A quoi bon adoucir le ton vis-à-vis des collectivités locales si les actes, eux, ne changent pas ? C'est ce que commencent à se demander beaucoup d'élus locaux au fur et à mesure que la stratégie budgétaire du nouveau gouvernement se dessine. Le premier ministre, Michel Barnier, envisage un effort de 60 milliards d'euros, dès 2025, pour redresser les comptes du pays, auquel les communes, les départements et les régions devront participer.

Certes, il y aura des hausses d'impôts de quelque 20 milliards d'euros pour les très grands groupes et les particuliers « les plus fortunés ». Certes, l'Etat lui-même fera 20 milliards d'économies. Mais les 20 milliards d'euros restants seront demandés à la Sécurité sociale et aux collectivités.

Rien de tel pour irriter les maires réunis les 2 et 3 octobre à Sélestat (Bas-Rhin) à l'initiative de l'association Villes de France, qui regroupe les communes de 10 000 à 100 000 habitants. Ils ont très mal vécu d'être pointés du doigt, début septembre, par les deux anciens ministres Bruno Le Maire (économie) et Thomas Cazenave (comptes publics) : le dérapage de 16 milliards d'euros des dépenses des collectivités locales, écrivaient-ils, allait plomber les finances publiques. Mercredi 2 octobre, la Cour des comptes a ajouté sa touche personnelle, suggérant des mesures correctrices comme la suppression de 100 000 postes d'agent territorial.

Pour le maire de Bourg-en-Bresse, le socialiste Jean-François Debat, qui assure l'intérim de Villes de France depuis la nomination de son président, Gil Avérous – maire (divers droite) de Châteauroux –, au gouvernement comme ministre des sports, tout cela est cousu de fil blanc. « Les paroles sont différentes. Mais, dans les faits, nous assistons à ce qui était prévu, ce qui était l'objectif de l'attaque dont nous avons été l'objet il y a un peu plus d'un mois », estime-t-il.

« Fausse arithmétique »

Les mesures d'économies aujourd'hui évoquées, « nous ne les comprenons pas, nous ne les acceptons pas », affirme-t-il, ajoutant : « La Cour des comptes parle de 100 000 fonctionnaires. Pourquoi pas 200 000, 500 000 ? D'où sort ce chiffre ? Et que font ces

agents ? Ils assurent le service public du quotidien, qui contribue à faire tenir le pays… »

Et, souligne la maire de Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire), Marie-Claude Jarrot (Horizons), « il y a des sujets sur lesquels on ne peut pas faire d'économies ». Elle évoque la piscine municipale. « Ça coûte, constate-t-elle. Qu'est-ce qu'on fait ? On ferme la pis- cine ? » Le jeune maire de Saint-Dizier (Haute-Marne), Quentin Brière (divers droite), explique aussi devoir embaucher des poli- ciers municipaux, les policiers nationaux n'étant pas assez nom- breux. « Les collectivités ont serré leur budget de fonctionnement de façon considérable ces dernières années, assure-t-il. Alors qu'il existe une pression des habitants pour que l'on garantisse des services publics que l'Etat n'assure plus complètement. »

« Nous n'avons pas de leçons à recevoir sur la manière dont nous faisons des économies », s'agace Marie-Claude Jarrot. Jean-François Debat dénonce une « fausse arithmétique » : « Je coupe la dette en trois tiers et vous prenez votre tiers. Non. Quand on est responsable de 5 % ou 6 % de la dette, on n'a pas de raison de contribuer à un tiers de l'effort. » Même Quentin Brière, qui loue la responsabilité et « la sagesse » d'un gouvernement qui ne dit « pas de mensonge », considère que, s'il y a des efforts à fournir, c'est plutôt du côté de la Sécurité sociale ou de l'organisation des administrations qu'il faut les chercher. « On ne peut pas nous dire qu'on gère mal nos collectivités », souligne-t-il, même s'il pense qu'il est encore possible « de faire mieux avec ce que nous avons ».

Alors que le gouvernement évoque des « mécanismes pluriannuels », les élus appréhendent le retour des honnis « contrats de Cahors », dispositif de limitation des dépenses des collectivités mis en œuvre de 2018 à 2020. « Ceux qui ont mis en place ces contrats ont constaté leur inutilité, estime Jean-François Debat. Nous ne se- rons pas les boucs émissaires de la dérive des finances publiques. Et l'Etat devra assumer les conséquences de ses choix. »

par Benoît Floc'h

Tous droits réservés Copyright(c) Le Monde
64724570064ad50905fd04c5350761690daA79AceDbaId03a3a35ea

LE FIGARO.fr
jeudi 3 octobre 2024 - 11:19 Europe/Paris
754 mots - 3 min

ÉCONOMIE—CONJONCTURE

: LEFIGARO.FR

«On est déjà pressés comme des citrons» : la grogne des maires face à un budget 2025 «inconcevable»

Réunis au congrès de l'association Villes de France à Sélestat (Bas-Rhin), les édiles ont témoigné de leur colère et de leur ferme opposition à toutes futures coupes budgétaires. *«On ne peut pas demander aux collectivités de faire plus d'efforts. On est déjà pressés comme des citrons»*, assure Nicolas Leudière, maire Horizons de Sablé-sur-Sarthe, alors que le gouvernement s'apprête à demander 5 à 7 milliards d'euros d'efforts aux collectivi- tés, du jamais-vu sur un exercice budgétaire. *«Lissage des dé- penses»*, *«mécanismes de résilience»*, selon les mots de Bercy, ou réduction progressive de 100.000 emplois dans la fonction publique territoriale comme le préconise la Cour des comptes : sur l'effort massif de 60 milliards d'euros prévu dans le projet de budget 2025 par le gouvernement, au moins 5 milliards devraient incomber aux communes, départements et régions. *«C'est inconcevable, on nous demande de travailler sur les mobili- tés ou la rénovation énergétique des bâtiments publics avec de moins en moins de moyens»*, s'énerve Nicolas Leudière en marge du congrès de l'association Villes de France à Sélestat (Bas-Rhin). Pour ces élus des villes moyennes et zones périurbaines, cette France des *«gilets jaunes»* où le vote Rassemblement national a été le plus puissant aux dernières législatives, *«la ficelle est un peu grosse»*, juge Jean-François Debat, président par intérim de l'association. Début septembre, les collectivités ont été accusées par les anciens ministres des Finances et des Comptes publics, Bruno Le Maire et Thomas Cazenave, de faire déraper le déficit public de la France, attendu à 6,1% du PIB cette année, en dépensant trop. *«On a d'abord eu ce tacle par-derrière les deux pieds décollés. Le but de l'opération était d'orienter les coups vers nous et de nous placer en position d'accusés»*, poursuit l'élu socialiste de Bourg-en-Bresse. Une polémique *«aberrante et indigne»*, accuse-t-il en comparant l'emprunt net de 5,5 milliards d'euros des collectivités en 2023 au déficit de 155,7 milliards de l'État. Sorti à point nommé, le rapport de la Cour des comptes publié mercredi préconise, lui, une potion encore plus amère, entre réduction drastique d'effectifs, limitations de l'évolution des recettes, voire nouvel encadrement des dépenses de fonctionnement. » LIRE AUSSI - Près de 9 milliards d'économies et 5 milliards de recettes en moins… La Cour des comptes prescrit une potion amère aux élus locaux

«Fermer des crèches ?»

A Douai (Nord), réduire le nombre de fonctionnaires supposerait de se séparer de 60 agents sur 800, selon la règle de trois appliquée

par le maire Frédéric Chéreau. Il rappelle que la ville a déjà *«un taux d'encadrement de 14 fonctionnaires pour 1.000 habitants, contre 20 en moyenne pour cette strate de collectivités»*. *«Les fonctionnaires, ce ne sont pas des gens dans des bureaux qui font des cocottes en papier, mais le gros de mes effectifs ce sont des agents qui nettoient les écoles, qui encadrent les enfants dans les crèches. Alors faut-il fermer des crèches?»*, interroge l'élu socialiste. Idem pour les jardiniers. *«Est-ce que la population accepterait que je laisse en friche la moitié des espaces verts de la ville?»*, questionne-t-il.

Certains maires sont plus philosophes, pointant des scénarios qui sont *«toujours les mêmes»*. *«On commence par dire que les collectivités gèrent mal, puis on leur donne moins de moyens»*, relativise Christine Guillemy, maire centriste de Chaumont (Haute-Marne), pour qui les collectivités sont d'abord *«une cible facile, dans la mesure où nos concitoyens ne comprennent pas toujours ce que nous faisons»*. Raison de plus selon elle pour rappeler les services rendus par les villes moyennes à la population, notamment *«l'importance des investissements pour l'économie locale»*.

«Nous sommes les acteurs du maillage territorial et de l'aménagement du territoire», poursuit l'élue, qui se dit malgré tout *«prête à retarder certains investissements»* mais *«pas à baisser le service à la population»*. Mais pour Jean-François Debat, les mesures de restrictions budgétaires visant les collectivités ne sont *«ni acceptées ni comprises»*.

«Cela conduirait à une remise en cause du service public du quotidien qui contribue à la cohésion sociale et territoriale du pays», tranche-t-il, prenant l'exemple des 200.000 places en crèche souhaitées par Emmanuel Macron d'ici 2030. *«On ne peut pas nous reprocher de dépenser l'argent qu'on nous demande de dépenser»*, ironise l'élu de l'Ain, appelant le gouvernement à *«dire quels sont les services publics qu'il faut affaiblir»*.

Dans un rapport paru ce mercredi, la Cour des comptes passe en revue les tristes comptes des collectivités locales.
img_dropped_75df1b24-543f-4142-bc77-97cfa753fbad

Dans un rapport paru ce mercredi, la Cour des comptes passe en revue les tristes comptes des collectivités locales.
img_dropped_75df1b24-543f-4142-bc77-97cfa753fbad

Dans un rapport paru ce mercredi, la Cour des comptes passe en revue les tristes comptes des collectivités locales.

par Le Figaro Avec Afp

LA TRIBUNE HEBDOMADAIRE

samedi 5 octobre 2024
Édition(s) : édition principale
Page 8
689 mots - 3 min

« Nous redoutons un double effet de la politique d'austérité » (Villes de France)

INTERVIEW - L'association Villes de France, qui regroupe les élus des villes moyennes, a conclu son congrès annuel à Sélestat dans un climat de défiance en- vers le gouvernement. Catherine Vautrin, ministre de la Décentralisation, a tenté de rassurer les élus sur les finances publiques. Jean-François Debat, maire (PS) de Bourg-en-Bresse et président intérimaire de l'association, a exprimé ses in- quiétudes face aux économies envisagées par l'État.

LA TRIBUNE - Les finances des mairies doivent-elles être mises à contribution pour réduire la dépense pu- blique de la France ?

JEAN-FRANÇOIS DEBAT - Le gouvernement précédent a en gagé un mauvais débat qui a laissé des traces. On a pointé les collectivités locales comme responsables de la dérive des comptes publics. Cette critique est particulièrement infondée, injuste et même inaccep- table. Nous ne pesons que 8 % de la dette publique. L'an dernier, notre contribution à l'augmentation de la dette a atteint 5,5 milliards d'euros, à comparer aux 155 milliards d'euros de l'ensemble des comptes publics. Les collectivités ne représentent que 3,54 % du problème ! Faire de nous les responsables, c'est un peu fort de café.

Catherine Vautrin, la ministre du Partenariat avec les territoires et de la décentralisation, vous a-t-elle accusé ?

Non. Elle a tenté de nous rassurer. Mais elle ne pouvait pas promettre grand chose, dans la mesure où les décisions principales concernant le budget ne sont pas encore prises. Au-delà du caractère nécessaire de notre échange, l'inquiétude n'a pas été levée.

Quelles sont ces mesures budgétaires redoutées ?

Nous ne savons pas à quelle sauce nous allons être mangés. Ce qui est certain, c'est que les perspectives ne sont pas bonnes. Les villes et agglomérations jouent un rôle essentiel dans la stabilité du pays, la cohésion sociale et territoriale. Nous portons des services publics de transport et de mobilité. Nous créons des services de crèches, l'instruction et la délivrance des passeports et pièces d'identité, l'action périscolaire avec des effectifs supplémentaires pour tenir compte de l'inclusion. La remise en cause de ces services publics contri- buerait à la fracturation du pays.

De quelle fracturation parlez-vous ?

Nos services bénéficient aux habitants de nos villes, mais aussi à ceux des territoires ruraux et périurbains. Ces habitants qui, aux dernières élections, ont exprimé leur colère en votant pour les extrêmes et pour l'extrême-droite, parce qu'ils estimaient que les services publics n'étaient pas au rendez-vous ! Si nous devions être victimes de coupes aveugles dans le budget des collectivités locales, cela aurait une conséquence immédiate.

Seriez-vous prêts à revoir vos politiques d'investissement dans une optique plus frugale ?

Le gouvernement souhaite-t-il vraiment que les villes moyennes et communautés d'agglomération financent moins vite les investissements nécessaires dans la transition énergétique ? Il est paradoxal de nous reprocher d'engager

des dépenses qui nous sont pourtant exigées ailleurs.

Le rapport Ravignon (lien : https://www.latribune.fr/economie/france/simplification-le-millefeuille-administratif-couterait-7-5-milliards-d-euros-a-l-etat-998620.html) sur le coût du millefeuille administratif de la France suggère une clarification des compétences et des moyens des collectivités. Etes-vous prêt à réduire vos moyens ?

Catherine Vautrin a indiqué son intention de mettre en œuvre certaines préconisations du rapport Ravignon. Nous sommes favorables à des déblocages, des simplifications, des suppressions de normes. Il y a des procédures administratives lourdes, inutiles, dont la suppression l'efficacité de l'action publique et générerait quelques économies. Mais cela ne va pas atteindre des milliards d'euros. Ces économies n'atteindront pas les niveaux attendus par le gouvernement.

Certains ministères ou agences de l'Etat contribuent au co-financement d'investissements dans vos collectivités. Quelle serait la conséquence d'une politique d'austérité à leur égard ?

Nous redoutons un double effet de la politique d'austérité. Notre principale inquiétude est que, sous pression, les ministères et agences préfèrent éviter de réduire leurs propres dépenses de personnel. Ils pourraient dès lors réduire leurs dépenses d'intervention, qui sont souvent des financements pour la politique de la ville. Si l'Etat décidait par exemple de baisser le budget de l'Ademe (l'agence de l'environnement *Ndlr*), il y au- rait moins d'argent pour nous aider à créer des réseaux de chaleur. Nous serons vigilants.

Propos recueillis par Olivier Mirguet ■

Jean-François Debat, maire (PS) de Bourg-en-Bresse, président par intérim de l'association des Villes de France.

par Olivier Mirguet

Tous droits réservés 2024 La Tribune
ca76d5960c9a5602b5290755590a61db06aA53Af3F6dN187440cc79

vendredi 4 octobre 2024 - 17:15 Europe/Paris
684 mots - ⏱ 3 min

« Nous redoutons un double effet de la politique d'austérité » (Villes de France)

INTERVIEW - L'association Villes de France, qui regroupe les élus des villes moyennes, a conclu son congrès annuel à Sélestat dans un climat de défiance envers le gouvernement. Catherine Vautrin, ministre de la Décentralisation, a tenté de rassurer les élus sur les finances publiques. Jean-François Debat, maire (PS) de Bourg-en-Bresse et président intérimaire de l'association, a exprimé ses inquiétudes face aux économies envisagées par l'État.

LA TRIBUNE - Les finances des mairies doivent-elles être mises à contribution pour réduire la dépense publique de la France ?

JEAN-FRANÇOIS DEBAT - Le gouvernement précédent a engagé un mauvais débat qui a laissé des traces. On a pointé les collectivités locales comme responsables de la dérive des comptes publics. Cette critique est particulièrement infondée, injuste et même inacceptable. Nous ne pesons que 8 % de la dette publique. L'an dernier, notre contribution à l'augmentation de la dette a atteint 5,5 milliards d'euros, à comparer aux 155 milliards d'euros de l'ensemble des comptes publics. Les collectivités ne représentent que 3,54 % du problème ! Faire de nous les responsables, c'est un peu fort de café.

Catherine Vautrin, la ministre du Partenariat avec les territoires et de la décentralisation, vous a-t-elle accusé ?

Non. Elle a tenté de nous rassurer. Mais elle ne pouvait pas promettre grand chose, dans la mesure où les décisions principales concernant le budget ne sont pas encore prises. Au-delà du caractère nécessaire de notre échange, l'inquiétude n'a pas été levée.

Lire aussi Les régions de France sous la menace des coupes de Bercy et de Bruxelles

Quelles sont ces mesures budgétaires redoutées ?

Nous ne savons pas à quelle sauce nous allons être mangés. Ce qui est certain, c'est que les perspectives ne sont pas bonnes. Les villes et agglomérations jouent un rôle essentiel dans la stabilité du pays, la cohésion sociale et territoriale. Nous portons des services publics de transport et de mobilité. Nous créons des services de crèches, nous assurons l'instruction et la délivrance des passeports et pièces d'identité, l'action périscolaire avec des effectifs supplémentaires pour tenir compte de l'inclusion. La remise en cause de ces services publics contribuerait à la fracturation du pays.

De quelle fracturation parlez-vous ?

Nos services bénéficient aux habitants de nos villes, mais aussi à ceux des territoires ruraux et périurbains. Ces habitants qui, aux dernières élections, ont exprimé leur colère en votant pour les extrêmes et pour l'extrême-droite, parce qu'ils estimaient que les services publics n'étaient pas au rendez-vous ! Si nous devions être victimes de coupes aveugles dans le budget des collectivités locales, cela aurait une conséquence immédiate.

Seriez-vous prêts à revoir vos politiques d'investissement, dans une optique plus frugale ?

Le gouvernement souhaite-t-il vraiment que les villes moyennes et communautés d'agglomération financent moins vite les investissements nécessaires dans la transition énergétique ? Il est paradoxal de nous reprocher d'engager des dépenses qui nous sont pourtant exigées ailleurs.

Le rapport Ravignon sur le coût du millefeuille administratif de la France suggère une clarification des compétences et des moyens des collectivités. Etes-vous prêt à réduire vos moyens ?

Catherine Vautrin a indiqué son intention de mettre en œuvre certaines préconisations du rapport Ravignon. Nous sommes favorables à des déblocages, des simplifications, des suppressions de normes. Il y a des procédures administratives lourdes, inutiles, dont la suppression améliorerait l'efficacité de l'action publique et générerait quelques économies. Mais cela ne va pas atteindre des milliards d'euros. Ces économies n'atteindront pas les niveaux attendus par le gouvernement.

Certains ministères ou agences de l'Etat contribuent au co-financement d'investissements dans vos collectivités. Quelle serait la conséquence d'une politique d'austérité à leur égard ?

Nous redoutons un double effet de la politique d'austérité. Notre principale inquiétude est que, sous pression, les ministères et agences préfèrent éviter de réduire leurs propres dépenses de personnel. Ils pourraient dès lors réduire leurs dépenses d'intervention, qui sont souvent des financements pour la politique de la ville. Si l'Etat décidait par exemple de baisser le budget de l'Ademe (l'agence de l'environnement Ndlr), il y aurait moins d'argent pour nous aider à créer des réseaux de chaleur. Nous serons vigilants.

Propos recueillis par Olivier Mirguet

par Olivier Mirguet

Tous droits réservés www.latribune.fr 2024
6670a515088a1502956200b58509016908dAcdA0aF43Na2e3a41e66

Bulletin Quotidien
N° 12926
vendredi 4 octobre 2024
Page 15
1486 mots - 6 min

LE PREMIE

Devant le Congrès de Villes de France, Mme Catherine VAUTRIN, ministre du Partenariat avec les Territoires et de la Décentralisation affirme que les élus locaux sont "de bons gestionnaires"

Devant le Congrès de Villes de France, Mme Catherine VAU- TRIN, ministre du Partenariat avec les Territoires et de la Dé- centralisation affirme que les élus locaux sont "de bons ges- tionnaires" Le Premier ministre, M. Michel BARNIER, a insisté, lors de sa déclaration de politique géné- rale, devant l'Assemblée natio- nale, et surtout devant le Sénat (cf. BQ des 02/10/2024 et 03/10/2024) sur sa volonté d'établir des relations de confiance avec les collectivités territoriales, Mme Catherine VAUTRIN, ministre du Partena- riat avec les Territoires et de la Décentralisation, jouant un rôle central dans ce partena- riat. De fait, Mme VAUTRIN a assis- té hier au congrès de Villes de France, qui se réunissait à Sé- lestat (cf. BQ du 27/09/2024). Alors que les élus locaux ont marqué leur vif mécontente- ment à la suite des déclara- tions de l'ancien ministre de l'Economie et des Finances Bruno LE MAIRE sur la respon- sabilité des collectivités terri- toriales dans l'envolée du défi- cit budgétaire, et des proposi- tions de la Cour des comptes sur la réduction des personnels (cf. BQ du 03/10/2024), Mme VAUTRIN, s'est voulue rassu- rante. "Je le dis, je l'affirme, les élus locaux sont, dans 99,9 % (des cas), parce que, comme partout, il y a des exceptions à la règle, de bons gestionnaires. Ils méritent le respect et l'écoute", a estimé la ministre au lendemain de l'annonce par Bercy d'un effort massif de 60 milliards d'euros, auquel de- vront contribuer les collectivi- tés en 2025 pour résorber le déficit public.

Rappelons (cf. BQ du 03/10/2024) que le Premier ministre, devant le Sénat, a souhaité discuter avec les collectivités de la situation budgétaire globale, "y compris de la bonne manière de maitriser l'évolution des dépenses en demandant à chacun, à tous les niveaux de prendre une juste part de l'effort collectif". "Nous sommes des élus locaux (...) donc nous savons parfaite- ment que les collectivités ne présentent pas de budget défi- citaire, elles n'en ont pas la possibilité, c'est strictement le respect de la loi", a ajouté Mme VAUTRIN. Interrogée sur le rapport de la Cour des comptes qui préco- nise une cure d'austérité pour les collectivités, la ministre a jugé qu'il s'agissait d'"un outil de travail pas inintéressant". Rappelant le montant de la dette - 3228 milliards d'euros, soit 112 % du PIB - et son coût - 51 milliards d'euros - elle a expliqué que son poids pouvait potentiellement "attaquer la souveraineté" de la France. "Notre pays doit se reprendre (...) et regarder l'ensemble de ses dépenses", a-t-elle insisté en indiquant sans plus de dé- tails que l'effort porterait, pour les collectivités, "sur le fonc- tionnement de la réalisation de nos dépenses publiques (...) de- puis la commune jusqu'à l'Etat". La ministre a par ailleurs confié une mission au maire (LR) de Charleville-Mézières, M. Boris RAVIGNON, inspec- teur général des finances, an- cien président-directeur géné- ral de l'ADEME, pour "appro- fondir" son rapport sorti en mai, évaluant à 7,5 milliards d'euros le coût annuel de l'enchevêtrement des compé- tences entre l'Etat et les collec- tivités territoriales. (cf. BQ du 30/05/2024). M. RAVIGNON avait été chargé, en novembre 2023, de cette mission, aux cô- tés de Mme Catherine VAU- TRIN, alors présidente de la communauté urbaine du Grand Reims. "Dialoguer et travailler avec les pouvoirs publics, le gouvernement et le Parlement", mais en rétablissant la confiance "Il ne faudrait pas que des dé- cisions brutales qui auraient des impacts significatifs sur l'équilibre de nos finances aboutissent à décaler des in- vestissements dans la transi- tion énergétique", a alerté de son côté M. Jean-François DE- BAT, conseiller d'Etat, maire (PS) de Bourg-en-Bresse, pré-

sident par intérim de Villes de France, le président en titre M. Gil AVEROUS, ayant été nommé ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative. M. DEBAT a rappelé que les villes moyennes "assument des services publics pour une po- pulation qui va souvent bien au-delà de celle de la ville". Villes de France a surtout rap- pelé la demande des élus de "dialoguer et travailler avec les pouvoirs publics, le gouverne- ment et le Parlement", en pré- cisant une condition : "rétablir une ébranlée, par les attaques injustifiées faisant des collectivités territoriales les responsables de la dérive des finances publiques". "Les collectivités ne sont pas responsables des déficits. En 2023, leur endettement net s'est accru de 5,5 milliards d'euros, à comparer aux 155 milliards d'euros de l'ensemble des comptes publics. Quand on représente 3,54 % du problème, on ne peut pas être la solution" ont déclaré les maires membres de cette association. "C'est pourtant ce qui semble se dessiner au vu des nouveaux contrats de respon- sabilité annoncés par le Pre- mier ministre. Les Maires n'accepteront pas le retour sous d'autres formes, et sans contrepartie, des contrats de Cahors" a poursuivi Villes de France, ajoutant : "Procéder à des coupes dans les finances des villes et agglomérations aurait deux conséquences : Affaiblir les services publics du quotidien rendus à nos concitoyens : veut-on moins d'agents périscolaires ou de crèches, de policiers municipaux, de conseillers numériques pour les personnes âgées, d'accès au sport et à la culture, de bus et de transports périurbains etc. ? Réduire notre capacité d'investissement dans la transition écologique : veut-on moins de production d'énergies renouvelables, de réhabilitation thermique d'économies d'eau, de véhi- cules "verts" etc. ?". Dans la motion adoptée à l'issue du congrès, Villes de France a de nouveau demandé "l'évolution régulière de la DGF au niveau de l'inflation, le maintien du fonds de soutien aux activités périscolaires du FCTVA et un soutien de l'Etat aux investissements de transition écologique à travers le fonds vert". En outre, alors que le Premier ministre, M. Michel BARNIER, a annoncé vouloir "donner plus de pouvoir aux maires dans l'attribution et la priorisation des logements sociaux sur leur territoire", Villes de France a réaffirmé cette demande, no- tant par ailleurs que "la seule solution pour sortir de la crise du logement est de laisser la main aux maires et aux présidents d'intercommunalités, les maires demandant "la possibilité ce pouvoir décliner locale- ment les grandes orientations nationales en ayant les moyens humains et financiers de le faire" "Pour réussir la transition éco- logique, il faut maintenant don- ner aux territoires les moyens financiers et règlementaires pour agir" a par ailleurs décla- ré Villes de France, considé- rant que les élus ne peuvent plus définir leurs "priorités en étant ballotés par des plans na- tionaux en perpétuel évolution (réhabilitation thermique des logements privés) ou au gré des appels à projets pour obtenir des financements". Ils demandent ainsi que l'Etat fixe un plan national sur le temps long et que celui-ci soit décliné localement en accord avec les territoires, tout en assurant une pérennité et une prévision certaine des financements". Appelant à " re-territorialiser la compétence santé" et à être "associés à une organisation locales de la santé, qui rassemblerait le monde hospitalier et le monde de la ville, mais aussi tous les acteurs du sanitaire et du social, autour d'une approche donnant une bien plus grande place à la prévention et au dépistage", Villes de France a enfin noter que "le dynamisme du commerce rime avant tout avec la maîtrise foncière de nos cœurs de ville", demandant une nouvelle stratégie nationale de territorialisation du commerce, en envisageant notamment une meilleure équité et donc justice fiscale entre tous les acteurs du commerce". La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) souhaite la préservation de la péréquation horizontale comme verticale Par ailleurs, la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR), que préside M. Xavier PINTAT, maire (LR) de Soulac, pré- sident de la communauté de communes Médoc Atlantique, ancien député et ancien séna- teur de la Gironde, saluant les déclarations du Premier ministre sur la lutte contre le réchauffement climatique, la préservation de la biodiversité et la transition écologique, a rappelé, pour atteindre ces objectifs, la "nécessité de maintenir des moyens indispensables aux

collectivités pour garantir la poursuite d'objectifs nationaux, pour concrétiser les transitions énergétiques, environnementales dans les territoires". Et demandé que soient garantis aux collectivités "les moyens suffisants pour faire" : "c'est assurer que les priorités énoncées pourront être suivies d'actes demain, à l'échelle de nos villes et campagnes". Concernant la pérennité des moyens des collectivités, la FNCCR a insisté sur la "nécessité de sanctuariser le principe de péréquation entre territoires urbains et ruraux". Ce- lui-ci "repose aujourd'hui sur la pérennité de mécanismes de solidarité territoriale qui permettent à toutes les collectivités, quelles que soient leurs ressources, taille démographique ou situation géographique de participer efficacement à la transition écologique" a indiqué la FNCCR, évoquant les fonds alloués tels que le Fonds vert pour la transition écologique. "Le financement de l'eau doit enfin être rééquilibré. Nous nous félicitons que l'enjeu de l'eau soit reconnu par le Premier ministre, les acteurs publics que nous sommes, déjà en dialogue notamment dans le cadre des réunions du Comité national de l'eau, réitèrent la nécessité de passer à l'action" a ajouté la FNCCR, plaidant en faveur d'un rééquilibrage du financement de l'eau.

▪

Bulletin Quotidien

QUOTIDIEN
D'INFORMATION
DOCUMENTATION
ET PROSPECTIVE

CREE EN SEPTEMBRE 1944 SOUS LE TITRE « INDEX QUOTIDIEN DE LA PRESSE FRANÇAISE »

Villes de France réunit son Congrès les 2 et 3 octobre à Sélestat

Villes de France réunit son congrès à Sélestat, les 2 et 3 octobre.

Rappelons que le président de Villes de France, M. Gil AVEROUS, maire de Châteauroux, vient d'être nommé ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative.

Le Congrès sera donc ouvert, le 2 octobre, à 14 h, par le président délégué de Villes de France, M. Jean-François DEBAT, conseiller d'Etat, maire (PS) de Bourg-en-Bresse, président de la communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse, conseiller régional d'Auvergne-Rhône Alpes, avec M. Marcel BAUER, maire (LR) de Sélestat, et M. Franck LEROY, président (DVD) de la région Grand Est, le Grand témoin étant M. Olivier SICHEL, directeur général délégué de la Caisse des dépôts, directeur de la Banque des Territoires.

La première table ronde aura pour thème "Les villes moyennes, territoires de transition ?", et posera les questions suivantes : "Comment mieux accompagner les villes moyennes dans la mise en œuvre de leurs projets de transitions écologique et énergétique ? Quels leviers peuvent être mobilisés localement afin de faire de ces territoires des acteurs incontournables de ces transitions ?"

Les intervenants seront MM. Quentin BRIERE, maire (LR) de Saint-Dizier, président du Grand Saint-Dizier, Brice FEBVRE, directeur Clients Territoire Est, GRDF, Mmes Marie-Christine HUAU, directrice "Stratégie Eau et Climat" chez Veolia, Anne LEITZGEN, présidente de Schmidt Groupe, MM. Yves NICOLIN, maire (LR) de Roanne, président de Roannais Agglomération, ancien député de la Loire, et Thierry RAEVEL, directeur des Relations Parlementaires et Territoires d'Engie, le Grand témoin, étant M. Carlos MORENO, urbaniste.

Pour la deuxième table ronde, " Quelles ressources pour financer les investissements de fin de mandat ?", les intervenants seront MM. Jean-François DEBAT, Laurent GIMENEZ, directeur des Marchés Institutionnels, à la Caisse d'Epargne Grand Est Europe, Mme Marie-Claude JARROT, maire (LR) de Montceau-les- Mines, présidente du Cerema, et M. Olivier SICHEL.

Le 3 octobre, après l'ouverture de la seconde journée par M. Frédéric BIERRY, président (LR) de la Collectivité Européenne d'Alsace, une première table ronde sera organisée, et aura pour thème "Un avenir sans-médecins dans les villes moyennes ?".

Les intervenants seront le Dr Odile BONOMI, cheffe du service d'addictologie du groupement Hospitalier Sélestat - Obernai, coordinatrice du Pôle prévention santé Alsace, MM. Frédéric GIBERT, responsable du programme "Action Coeur de Ville", à la Banque des Territoires, David GRUSON, conseiller maître à la Cour des comptes, directeur de Programme Santé à Domicile, La Poste Santé & Autonomie, ancien délégué général de la Fédération Hospitalière de France, Nicolas LEUDIERE, maire (DVD) de Sablé-sur-Sarthe, et Denis THURIOT, maire (DVG) de Nevers, président de la Communauté d'agglomérations de Nevers, le Grand témoin étant Mme Julie CHOURAQUI, docteure en géographie et aménagement, chargée de recherche à l'Université Gustave Eiffe.

La seconde table ronde aura pour thème "Comment les coeurs de ville peuvent-ils faire face à la crise du commerce de proximité ?". Les intervenants seront M. Frédéric CHEREAU, maire (PS) de Douai, Mme Dominique CONSILLE, directrice du programme "Action Coeur de Ville", à l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), MM. Stéphane GIRARD, directeur du développement et des relations institutionnelles de Mercialys, François GRENIER, directeur régional Nord de La Française des Jeux (FDJ), et Mme Christine GUILLEMY, maire (DVD) de Chaumont.

jeudi 3 octobre 2024 - 00:00 Europe/Paris
1100 mots - 4 min

Après le discours de politique générale, les associations d'élus restent sur leurs gardes

Gouvernement

Après le discours de politique générale de Michel Barnier, les associations d'élus sont plutôt satisfaites des intentions d'écoute et de dialogue avec les collectivités locales du Premier ministre. Mais les inquiétudes budgétaires sont loin d'avoir disparues.

"Michel Barnier, a ouvert des perspectives pour les collectivités qui répondent à des préoccupations exprimées de longue date." A l'image de l'Association des maires de France (AMF), la plupart des associations d'élus ont salué comme un "signal encourageant" les discours de la méthode de Michel Barnier avec les collectivités locales résumé à l'Assemblée nationale et au Sénat par trois mots d'ordre : « Écoute, dialogue et contractualisation ».

Michel Barnier propose un « contrat de responsabilité » avec les collectivités locales

Après les paroles, en attente des actes

Mais pour reconstruire une vraie relation de confiance entre le gouvernement et les élus locaux, les associations d'élus attendent des preuves d'amour, notamment lors de l'examen budgétaire du projet de loi de finances pour 2025, qui sera présenté le 10 octobre prochain. "Son souhait de rapprochement avec les collectivités est une bonne chose. Maintenant, il faut que les actes suivent les paroles", confirme, auprès de La Gazette, Murielle Fabre, la secrétaire générale (LR) de l'AMF. Dans le détail, les élus de l'AMF ont particulièrement apprécié la nécessité de respecter les compétences des collectivités, voire de les renforcer, l'ouverture pour une évolution du ZAN, ou encore le renforcement des pouvoirs des maires en ma- tière de logement social. Du côté des petites villes, on note aussi positivement la proposition d'un pouvoir dérogatoire donné au préfet.

Congrès d'élus : Catherine Vautrin et Françoise Gatel cajolent leurs nouveaux partenaires

Intercommunalités de France se satisfait aussi de la main tendue aux collectivités locales, notamment sur les questions liées aux finances publiques ou à la transition écologique. Son président (DVD), Sébastien Martin, estime, à La Gazette, que "c'était un discours de politique générale très général qui a ouvert plein de portes". Il retient l'intention du Premier ministre de faire moins de lois et la priorité donné à l'eau. Il espère également qu'à l'occasion de la convention de l'association d'élus au Havre du 16 au 18 oc-

tobre prochains, il clarifiera certains points : le maintien du transfert de la gestion de l'eau potable et de l'assainissement en 2026 aux intercommunalités, les arbitrages budgétaires sur le fonds vert ou encore décentralisation du logement.

Du côté des maires ruraux, Michel Fournier, le président (SE) de l'AMRF, souligne "la mission courageuse du Premier ministre" et pointe "une mollesse intelligente avec beaucoup d'intentions louables" mais malheureusement "aucune annonce concrète pour les territoires, par dessus tout la ruralité". Gilles Leproust, le président (PCF) de Ville & Banlieue est encore plus déçu. "On n'avait pas beaucoup d'illusions mais on est quand même déçu. Il n'y a pas de volonté de s'attaquer aux difficultés dans les quartiers, c'est même le contraire. Ce discours confirme que la politique de la ville est un angle mort", regrette-t-il. "Et on ne sait pas à quelle sauce on va être mangé ?", s'inquiète-t-il.

Les quartiers populaires, « angle mort » du nouveau gouvernement ?

"On n'a pas encore l'addition"

Car, en effet, le premier ministre a simplement confirmé que les collectivités locales devraient participer au redressement des finances publiques. Avec la volonté de faire "avec les collectivités, pas contre elles ni sans elles, en trouvant ensemble la juste part que chacun doit prendre à l'effort collectif". Mais sans préciser les moyens concrets qu'il compte mettre en oeuvre. "On a eu le menu mais pas encore l'addition. Attention à ce qu'elle ne fasse pas perdre sa saveur au menu", file la métaphore Christophe Bouillon, le président (PS) de l'Association des petites villes de France. Or, pour lui, "c'est le pire moment pour les collectivités dans le cycle électoral" car elles entrent dans la dernière année où elles peuvent investir avant les élections municipales. "Il ne faudrait pas empê- cher les collectivités de relancer l'économie ou de réduire la dette verte. Il ne reste plus de trous dans la ceinture pour resserrer en- core", justifie-t-il.

PLF 2025 : 5 milliards à trouver dans les comptes locaux ?

Les départements se félicitent pour leur part de la nouvelle méthode que le Premier ministre a esquissé sur fond de respect, d'écoute et de dialogue, évoquant un nécessaire « contrat de responsabilité ». François Sauvadet, le président (UDI) de Départements de France est en particulier ravi que le Premier ministre ait indiqué qu'il fallait porter une attention particulière aux plus fra- giles. « Les Départements ne pourront pas, face à l'intenable situa-

tion budgétaire à laquelle ils sont confrontés, continuer d'assurer leurs missions de solidarité », alerte-t-il toutefois. « Privés de marges de manoeuvres, nous faisons face à de grandes difficultés pour construire leur budget 2025. La situation d'un tiers d'entre nous est catastrophique ».

Le président du groupe de gauche de DF, Jean-Luc Gleyze (PS) est bien plus critique. "C'était un discours composé de généralités. L'esprit même de la décentralisation est remis en cause. Je crains un début de mise sous tutelle sous couvert de partenariat car on contractualise de plus en plus sur nos compétences propres avec chef de filat avec des carottes qui se transforment souvent en bâton. Et en plus on nous impose de plus en plus une cotutelle de l'Etat".

Les départements et leurs politiques sociales face à une situation dégradée, selon la Cour des comptes

Il faut dire que quelques heures à peine après le discours de politique générale, le rapport de la Cour des comptes proposant près de 9 milliards d'économies et 5 milliards de recettes en moins a quelque peu terni les bonnes intentions affichées par le Premier mi- nistre. "Les maires regrettent que les collectivités soient encore une fois tenues responsables du redressement des finances pu- bliques. C'est une méconnaissance complète du rôle des collectivi- tés", a réagi auprès de La Gazette, Murielle Fabre. "On est dans le temps de l'alerte face à des perspectives inquiétantes. Mais je pré- viens le gouvernement nous ne signerons pas volontairement si la contractualisation se transforme en contrat de Cahors bis sans contrepartie", conclue Jean-François Debat, le président délégué (PS) de Villes de France lors du Congrès de son association d'élus de villes moyennes, qui s'est tenu le 2 et 3 octobre à Sélestat. L'heure n'est pas encore à fixer des lignes rouge ou des ultimatums mais les élus locaux sont déjà bien sur leurs gardes.

Pour aller plus loin

Michel Barnier propose un « contrat de responsabilité » avec les collectivités locales
Congrès d'élus : Catherine Vautrin et Françoise Gatel cajolent leurs nouveaux partenaires

par Rgaspar

Tous droits réservés lagazettedescommunes.com 2024
2c739518019a4203a55c04752b05e1b4078Ad8A12D59I002078df85

DNA Dernières Nouvelles d'Alsace

vendredi 4 octobre 2024
Édition(s) : Sarre-Union, Saverne, Wissembourg, Haguenau, Molsheim - Schirmeck...
Pages 23-23
646 mots - 3 min

Catherine Vautrin prêche l'écoute mutuelle... et « l'effort de tous »

Intervenant ce jeudi à Sélestat en clôture du congrès de Villes de France, la ministre du Partenariat avec les territoires a vivement insisté sur la volonté de dialogue du gouvernement – sans faire mystère que l'objectif de rétablir les comptes publics nécessitera la contribution des collectivités locales.

Catherine Vautrin intervenait en clôture du congrès annuel des Régions de France organisé à Strasbourg , sans pour autant y faire d'annonce politique concrète, et pour cause : la déclaration de politique générale du Premier ministre Michel Barnier n'avait pas encore eu lieu. Chose faite mardi dans un hémicycle de l'Assemblée nationale chauffé à blanc . Vingt-quatre heures plus tard, la nouvelle ministre du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation était quant à elle de retour en Alsace, à l'occasion cette fois-ci du congrès annuel de Villes de France, ouvert mercredi matin aux Tanzmatten de Sélestat et clôturé par ses soins au même endroit ce jeudi midi.

Câlinothérapie

Bis repetita ? Presque, car la numéro 3 du gouvernement n'a toujours pas grand-chose de concret à annoncer ; du moins dispose-t-elle désormais d'une feuille de route... Laquelle relève, pour l'essentiel (et pour l'instant), de la "câlinothérapie". Qu'on se le dise : Michel Barnier et ses ministres estiment, respectent, révèrent même les collectivités locales et leurs élus. Ils les savent indispensables, tous autant qu'ils sont, à la bonne marche des services publics de proximité, donc à la cohésion sociale, et donc *in fine* à la République elle-même. Hors de question, en outre, de leur imputer une lourde responsabilité dans le déficit abyssal des comptes pu- blics (quelque 3 228 milliards d'euros), comme Bruno Le Maire a osé le faire, fin août. L'ex-ministre démissionnaire de l'Économie a depuis lors quitté Bercy, mais il reste nécessaire de purger la « mauvaise polé- mique » instiguée par ses soins, prévient Jean-François Debat, en clôture, ce jeudi midi, de ces deux jours de congrès.

« Ces accusations injustes et infondées, cette manière de se défausser, ont été vécues comme un gros coup de canif dans le contrat de confiance qui nous lie à l'État », insiste le président délégué de Villes de France, également maire (PS) Bourg-en-Bresse (Ain). de « Non, les collectivités ne sont pas responsables des déficits ! En 2023, leur endettement net s'est accru de 5,5 milliards d'euros, contre 155 milliards d'euros pour l'ensemble des comptes publics. Quand on représente 3,54 % du problème, on ne peut pas être un élément majeur de la solution. Nous souhaitons avoir un véritable dialogue avec le gouverne- ment, mais pour l'heure nous posons des "alertes", des in- quiétudes. Non pas des lignes rouges, mais des craintes. » Catherine Vautrin, qui lui suc- cède à la tribune, abonde au moins sur un point : purgeons vite ce triste litige ! Ceci, quand bien même les collectivi- tés locales, d'après les données dont elle dispose, représenteraient plutôt 8 % du déficit public global. La ministre glisse ce chiffre bien vite, elle le susurre sans s'appesantir, surtout soucieuse de prêcher « l'écoute, le dialogue, le respect mutuel », ainsi qu'un nécessaire « effort de tous ».

Un « enjeu absolument majeur »

« La marche est haute, mais cet enjeu est absolument ma- jeur. Je souhaite que nous parvenions à y faire face dans un esprit de responsabilité », insiste encore Catherine Vautrin, juste avant de dévoiler l'unique annonce concrète de la matinée : auteur d'un récent rapport sur le coût financier des diverses normes ainsi que du

« mille-feuille administratif » (quelque 6 milliards d'euros par an, d'après lui), le maire de Charleville-Mézières

(Ar- dennes), Boris Ravignon, vient à sa demande d'accepter d'approfondir le sujet dans le cadre d'une nouvelle mission placée sous l'égide du gouver- nement : « Allons au bout de la démarche, conclut la ministre, et voyons ensemble comment on peut dégager des marges ! » Applaudissements polis. ■

Catherine Vautrin, ministre du Par- tenariat avec les territoires, et Jean-François Debat, président dé- légué de Villes de France, ce jeudi midi à Sélestat. Photo Franck Del- homme

par Emmanuel Delahaye

Parution : Quotidienne
Diffusion : 58235 ex. (Diff. payée Fr.) - © ACPM DSH 2020-2021
Audience : 210000 lect. (LNM) - © ACPM One 2021 V4

Tous droits réservés L'Alsace 2024
a97ee5250efa1e03c5620d65bf0fb178096A57A69D57I4627000f7c

jeudi 3 octobre 2024 - 19:30 Europe/Paris
672 mots - ⏱ 3 min

: C.DNA.FR

Comptes publics. Catherine Vautrin à Sélestat : la ministre prêche l'écoute mutuelle… et "l'effort de tous"

Intervenant ce jeudi à Sélestat en clôture du congrès de Villes de France, la ministre du Partenariat avec les territoires a vivement insisté sur la volonté de dialogue du gouvernement - sans faire mystère que l'objectif de rétablir les comptes publics nécessitera la contribution des collectivités.

Catherine Vautrin, ministre du Partenariat avec les territoires, et Jean-François Debat, président délégué de Villes de France, ce jeudi midi à Sélestat. Photo Franck Delhomme Voici huit jours, Catherine Vautrin intervenait en clôture du congrès annuel des régions de France organisé à Strasbourg , sans pour autant y faire d'annonce politique concrète, et pour cause : la déclaration de politique générale du Premier ministre Michel Barnier n'avait pas encore eu lieu. Chose faite mardi dans un hémicycle de l'Assemblée nationale chauffé à blanc. Vingt-quatre heures plus tard, la nouvelle ministre du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation était quant à elle de retour en Alsace, à l'occasion cette fois-ci du congrès annuel de Villes de France, ouvert mercredi matin aux Tanzmatten de Sélestat et clôturé par ses soins au même endroit ce jeudi midi.

Câlinothérapie

Bis repetita ? Presque, car la numéro 3 du gouvernement n'a toujours pas grand-chose de concret à annoncer ; du moins dispose- t-elle désormais d'une feuille de route… Laquelle relève, pour l'essentiel (et pour l'instant), de la "câlinothérapie". Qu'on se le dise : Michel Barnier et ses ministres estiment, respectent, révèrent même les collectivités locales et leurs élus. Ils les savent indispensables, tous autant qu'ils sont, à la bonne marche des services publics de proximité, donc à la cohésion sociale, et donc *in fine* à la République elle-même. Hors de question, en outre, de leur imputer une lourde responsabilité dans le déficit abyssal des comptes publics (quelque 3 228 milliards d'euros), comme Bruno Le Maire a osé le faire, fin août. L'ex-ministre démissionnaire de

l'Économie a depuis lors quitté Bercy, mais il reste nécessaire de purger la « mauvaise polémique » instiguée par ses soins, prévient Jean-François Debat, en clôture, ce jeudi midi, de ces deux jours de congrès.

La numéro 3 du gouvernement n'a toujours pas grand-chose de concret à annoncer. Photo Franck Delhomme

Un « enjeu absolument majeur »

« Ces accusations injustes et infondées, cette manière de se défausser, ont été vécues comme un gros coup de canif dans le contrat de confiance qui nous lie à l'État, insiste le président délégué de Villes de France, également maire (PS) de Bourg-en- Bresse (Ain). « Non, les collectivités ne sont pas responsables des déficits ! En 2023, leur endettement net s'est accru de 5,5 milliards d'euros, contre 155 milliards d'euros pour l'ensemble des comptes publics. Quand on représente 3,54 % du problème, on ne peut pas être un élément majeur de la solution. Nous souhaitons avoir un véritable dialogue avec le gouvernement, mais pour l'heure nous posons des "alertes", des inquiétudes. Non pas des lignes rouges, mais des craintes. » Catherine Vautrin, qui lui succède à la tribune, abonde au moins sur un point : purgeons vite ce triste litige ! Ceci, quand bien même les collectivités locales, d'après les données dont elle dispose, représenteraient plutôt 8 % du déficit public global. La ministre glisse ce chiffre bien vite, elle le susurre sans s'appesantir, surtout soucieuse de prêcher « l'écoute, le dialogue, le respect mutuel », ainsi qu'un nécessaire « effort de tous ».

« La marche est haute, mais cet enjeu est absolument majeur. Je souhaite que nous parvenions à y faire face dans un esprit de responsabilité », insiste encore Catherine Vautrin, juste avant de dévoiler l'unique annonce concrète de la matinée : auteur d'un récent rapport sur le coût financier des diverses normes ainsi que du « mille-feuille administratif » (quelque 6 milliards d'euros par an, d'après lui), le maire de Charleville-Mézières (Ardennes), Boris Ravignon, vient à sa demande d'accepter d'approfondir le sujet dans le cadre d'une nouvelle mission placée sous l'égide du gouvernement : « Allons au bout de la démarche, conclut la ministre, et voyons ensemble comment on peut dégager des marges ! » Applaudissements polis.

par Emmanuel Delahaye

jeudi 3 octobre 2024 - 07:00 Europe/Paris
700 mots - ⏱ 3 min

: C.DNA.FR

Collectivités locales. A Sélestat, les villes moyennes se posent en remparts contre les crises

Près de 200 représentants de villes françaises de taille moyenne sont en congrès ce mercredi et ce jeudi à Sélestat. La ministre du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation Catherine Vautrin y assistera ce jeudi. Elle va devoir rassurer des élus inquiets.

L'association des Villes de France regroupe environ 300 communes de taille moyenne. Photo Franck Delhomme L'association des Villes de France, qui regroupe quelque 300 communes de taille moyenne, c'est-à-dire ayant une population se situant entre 10 000 et 100 000 habitants, tient son congrès annuel à Sélestat (19 900 habitants), ce mercredi et ce jeudi aux Tanzmatten.

En ouvrant les deux journées de débats et d'échanges sur le thème des « villes moyennes remparts face aux crises », le maire de Sélestat Marcel Bauer (DVD) a souligné l'une des spécificités des villes moyennes à ses yeux, celle d'être des pôles au cœur de bassins de vie, avec les contingences de la centralité que cela implique « puisque nous devons servir l'ensemble d'un territoire bien plus large que notre ban communal, offrir tous les services que les habitants de notre bassin de vie attendent (…) sur le plan des services publics, culturels et sportifs, ce qui implique des investissements lourds ».

L'association est présidée par Gil Avérous, le maire de Châteauroux, devenu ministre des Sports depuis peu. C'est donc le maire de Bourg-en-Bresse, Jean-François Debat (PS), qui assure la présidence par intérim. Alors que se profilent de difficiles débats budgétaires, il souligne, dans une France fracturée et tendue, les enjeux sociopolitiques qui se jouent autour des villes moyennes : « Nos villes sont largement les villes des gilets jaunes, qui venaient largement du périurbain, des villes moyennes. C'est aussi dans nos territoires que se joue le rapport entre le périurbain et le rural. Il y a des attentes en matière de mode de vie qui aujourd'hui fait des difficultés. C'est dans ces territoires que le RN prospère le plus. »

Craintes de coupes budgétaires

C'est pourquoi, après les accusations du précédent gouvernement qui a attribué une partie du dérapage des finances d'État aux collectivités locales, et pressentant que cela puisse servir de base aux discussions budgétaires qui viennent, il prévient : « Si on nous dit, il faut dépenser moins, il faut des postes de fonctionnaires en moins, nous demanderons à l'État de nous dire quelles missions ne doivent plus être accomplies, et d'en assumer la responsabilité. » Mais il dit rejeter ce scénario. Au même moment, la Cour des comptes appelle à une réduction de 100 000 postes d'agents des collectivités locales.

Les villes moyennes craignent des coupes budgétaires dans les dotations, mais aussi dans les programmes qui les concernent comme celui de la dynamisation des Cœur de Ville ou les subventions de l'Ademe pour les projets de réseaux de chaleur.

Autant d'éléments qui seront formulés à la ministre du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation Catherine Vautrin, qui doit clore le congrès ce jeudi matin. Elle était déjà en Alsace la semaine dernière au congrès des Régions de France à Strasbourg. La ministre n'avait alors pas pu entrer dans le détail , le discours de politique générale du Premier ministre n'ayant pas encore eu lieu. C'est désormais chose faite et elle va pouvoir développer les points avancés par Michel Barnier mardi devant la représentation nationale.

Trois ministres

Au chapitre des relations avec les collectivités locales, il a en effet détaillé ses projets pour l'Outre-Mer, où la situation est critique, en particulier en Nouvelle-Calédonie et en Martinique. Il a été plus général sur le reste de la thématique. « Quarante ans après les grandes lois de décentralisation, il nous faut bâtir un nouveau contrat de responsabilité entre les collectivités locales et l'État, a-t-il affirmé. Nous respecterons les compétences des collectivités et nous regarderons les possibilités de les augmenter et de les renforcer ».

La semaine passée à Strasbourg, la ministre avait assuré qu'elle entend donner un nouveau souffle aux relations État collectivités. Elle sera accompagnée, ce jeudi, de la ministre déléguée Françoise Gatel, chargée de la Ruralité, du Commerce et de l'Artisanat. Le ministre des sports Gil Avérous sera également présent. Il y aura donc trois ministres à Sélestat qui aura le loisir de cultiver sa centralité du jour.

par Olivier Claudon

DNA Dernières Nouvelles d'Alsace

jeudi 3 octobre 2024
Édition(s) : Sarre-Union, Saverne, Wissembourg, Haguenau, Molsheim - Schirmeck...
Pages 21-19
710 mots - ⏱ 3 min

Les villes moyennes se posent en remparts contre les crises

Près de 200 représentants de villes françaises de taille moyenne sont en congrès ce mercredi et ce jeudi à Sélestat. La ministre du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation Catherine Vautrin y assistera ce jeudi. Elle va devoir rassurer des élus inquiets et agacés.

L'association Villes de France, qui regroupe quelque 300 communes de taille moyenne, c'est-à-dire ayant une population se situant entre 10 000 et 100 000 habitants, tient son congrès annuel à Sélestat (19 900 habitants), ce mercredi et ce jeudi aux Tanzmatten.

En ouvrant les deux journées de débats et d'échanges sur le thème des « villes moyennes remparts face aux crises », le maire de Sélestat Marcel Bauer (DVD) a souligné l'une des spécificités des villes moyennes à ses yeux, celle d'être des pôles au cœur de bassins de vie, avec les contingences de la centralité que cela implique « puisque nous devons servir l'ensemble d'un territoire bien plus large que notre ban communal, offrir tous les services que les habitants de notre bassin de vie attendent (...) sur le plan des services publics, culturels et sportifs, ce qui implique des investissements lourds ».

Craintes de coupes budgétaires

L'association est présidée par Gil Avérous, le maire de Châteauroux, devenu ministre des Sports depuis peu. C'est donc le maire de Bourg-en-Bresse, Jean-François Debat (PS), qui assure la présidence par intérim. Alors que se profilent de difficiles débats budgétaires, il souligne, dans une France frac- turée et tendue, les enjeux so- ciopolitiques qui se jouent au- tour des villes moyennes : « Nos villes sont largement les villes des gilets jaunes, qui venaient largement du périurbain, des villes moyennes. C'est aussi dans nos territoires que se joue le rapport entre le périurbain et le rural. Il y a des attentes en matière de mode de vie qui aujourd'hui fait des difficultés. C'est dans ces terri- toires que le RN prospère le plus. »

C'est pourquoi, après les accusations du précédent gouverne- ment qui a attribué une partie du dérapage des finances d'État aux collectivités locales, et pressentant que cela puisse servir de base aux discussions budgétaires qui viennent, il prévient : « Si on nous dit, il faut dépenser moins, il faut des postes de fonctionnaires en moins, nous demanderons à l'État de nous dire quelles mis- sions ne doivent plus être ac- complies, et d'en assumer la responsabilité. » Mais il dit rejeter ce scénario. Au même mo- ment, la Cour des comptes ap- pelle à une réduction de 100 000 postes d'agents des collectivités locales.

Les villes moyennes craignent des coupes budgétaires dans les dotations, mais aussi dans les programmes qui les concernent comme celui de la dynamisation des Cœur de Ville ou les subventions de l'Ademe pour les projets de réseaux de chaleur.

Trois ministres

Autant d'éléments qui seront formulés à la ministre du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation, Cathe- rine Vautrin, qui doit clore le congrès ce jeudi matin. Elle était déjà en Alsace la semaine dernière au congrès des Régions de France à Strasbourg. La ministre n'avait alors pas pu entrer dans le détail , le discours de politique générale du Premier ministre n'ayant pas encore eu lieu. C'est désormais chose faite et elle va pouvoir développer les points avancés par Michel Barnier mardi devant la représentation nationale.

Au chapitre des relations avec les collectivités locales, il a en effet détaillé ses projets pour l'Outre-mer, où la situation est critique, en particulier en Nouvelle-Calédonie et en Marti-

nique. Il a été plus général sur le reste de la thématique. « Quarante ans après les grandes lois de décentralisation, il nous faut bâtir un nouveau contrat de responsabilité entre les collectivités locales et l'État, a-t-il affirmé. Nous respecterons les compétences des collectivités et nous regarde- rons les possibilités de les aug- menter et de les renforcer ».

La semaine passée à Strasbourg, la ministre avait assuré qu'elle entend donner un nouveau souffle aux relations État - collectivités. Elle sera accompagnée, ce jeudi, de la ministre déléguée Françoise Gatel, chargée de la Ruralité, du Commerce et de l'Artisanat. Le ministre des sports Gil Avérous sera également présent. Il y aura donc trois ministres à Sélestat qui aura le loisir de cultiver sa centralité du jour. ■

L'association Villes de France regroupe environ 300 communes de taille moyenne. Photo Franck Del- homme

par Olivier Claudon

Parution : Quotidienne
Diffusion : 124771 ex. (Diff. payée Fr.) - © ACPM DSH 2020-2021
Audience : 524000 lect. (LNM) - © ACPM One 2021 V4

Tous droits réservés Les Dernières Nouvelles d'Alsace 2024
4c7c95ce065a860525740175c70761bc049A0fAb2D35I6fdb7ca7b2

L'ALSACE

vendredi 4 octobre 2024 Édition(s) : Edition Sélestat/Alsace centrale, Edition Saint-Louis/3 frontières, Edition Altkirch/Sundgau, Edition Guebwiller, Edition Mulhouse...
Pages 33-33

646 mots - 3 min

Catherine Vautrin prêche l'écoute mutuelle… et « l'effort de tous »

Intervenant ce jeudi à Sélestat en clôture du congrès de Villes de France, la ministre du Partenariat avec les territoires a vivement insisté sur la volonté de dialogue du gouvernement – sans faire mystère que l'objectif de rétablir les comptes publics nécessitera la contribution des collectivités locales.

Catherine Vautrin intervenait en clôture du congrès annuel des Régions de France organisé à Strasbourg , sans pour autant y faire d'annonce politique concrète, et pour cause : la déclaration de politique générale du Premier ministre Michel Barnier n'avait pas encore eu lieu. Chose faite mardi dans un hémicycle de l'Assemblée nationale chauffé à blanc . Vingt-quatre heures plus tard, la nouvelle ministre du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation était quant à elle de retour en Alsace, à l'occasion cette fois-ci du congrès annuel de Villes de France, ouvert mercredi matin aux Tanzmatten de Sélestat et clôturé par ses soins au même endroit ce jeudi midi.

Câlinothérapie

Bis repetita ? Presque, car la numéro 3 du gouvernement n'a toujours pas grand-chose de concret à annoncer ; du moins dispose-t-elle désormais d'une feuille de route… Laquelle relève, pour l'essentiel (et pour l'instant), de la "câlinothérapie". Qu'on se le dise : Michel Barnier et ses ministres estiment, respectent, révèrent même les collectivités locales et leurs élus. Ils les savent indispensables, tous autant qu'ils sont, à la bonne marche des services publics de proximité, donc à la cohésion sociale, et donc *in fine* à la République elle-même. Hors de question, en outre, de leur imputer une lourde responsabilité dans le déficit abyssal des comptes pu- blics (quelque 3 228 milliards d'euros), comme Bruno Le Maire a osé le faire, fin août. L'ex-ministre démissionnaire de l'Économie a depuis lors quitté Bercy, mais il reste nécessaire de purger la « mauvaise polé- mique » instiguée par ses soins, prévient Jean-François Debat, en clôture, ce jeudi midi, de ces deux jours de congrès.

« Ces accusations injustes et infondées, cette manière de se défausser, ont été vécues comme un gros coup de canif dans le contrat de confiance qui nous lie à l'État », insiste le président délégué de Villes de France, également maire (PS) Bourg-en-Bresse (Ain).

de « Non, les collectivités ne sont pas responsables des déficits ! En 2023, leur endettement net s'est accru de 5,5 milliards d'euros, contre 155 milliards d'euros pour l'ensemble des comptes publics. Quand on représente 3,54 % du problème, on ne peut pas être un élément majeur de la solution. Nous souhaitons avoir un véritable dialogue avec le gouverne- ment, mais pour l'heure nous posons des "alertes", des in- quiétudes. Non pas des lignes rouges, mais des craintes. » Catherine Vautrin, qui lui suc- cède à la tribune, abonde au moins sur un point : purgeons vite ce triste litige ! Ceci, quand bien même les collectivi- tés locales, d'après les données dont elle dispose, représenteraient plutôt 8 % du déficit public global. La ministre glisse ce chiffre bien vite, elle le susurre sans s'appesantir, surtout soucieuse de prêcher « l'écoute, le dialogue, le respect mutuel », ainsi qu'un nécessaire « effort de tous ».

Un « enjeu absolument majeur »

« La marche est haute, mais cet enjeu est absolument ma- jeur. Je souhaite que nous parvenions à y faire face dans un esprit de responsabilité », insiste encore Catherine Vautrin, juste avant de dévoiler l'unique annonce concrète de la matinée : auteur d'un récent rapport sur le coût financier des diverses normes ainsi que du

« mille-feuille administratif » (quelque 6 milliards d'euros par an, d'après lui), le maire de Charleville-Mézières (Ardennes), Boris Ravignon, vient à sa demande d'accepter d'approfondir le sujet dans le cadre d'une nouvelle mission placée sous l'égide du gouvernement : « Allons au bout de la démarche, conclut la ministre, et voyons ensemble comment on peut dégager des marges ! » Applaudissements polis. ■

Catherine Vautrin, ministre du Partenariat avec les territoires, et Jean-François Debat, président délégué de Villes de France, ce jeudi midi à Sélestat. Photo Franck Delhomme

par Emmanuel Delahaye

Parution : Quotidienne
Diffusion : 124771 ex. (Diff. payée Fr.) - © ACPM DSH 2020-2021
Audience : 524000 lect. (LNM) - © ACPM One 2021 V4

Tous droits réservés Les Dernières Nouvelles d'Alsace 2024
5076c521001a1106b5670c654405c13e044A90A59D94lf43a90ef32

LE BIEN PUBLIC WEB
jeudi 3 octobre 2024 - 20:31 Europe/Paris
668 mots - ⏱ 3 min
: C.BIENPUBLIC.COM

Politique. Comptes publics : la ministre des Territoires Catherine Vautrin prêche « l'effort de tous »

Intervenant ce jeudi à Sélestat (Bas-Rhin) en clôture du Congrès de Villes de France, la ministre du Partenariat avec les territoires a vivement insisté sur la volonté de dialogue du gouvernement - sans faire mystère que l'objectif de rétablir les comptes publics nécessitera la contribution des collectivités locales.

Catherine Vautrin, ministre du Partenariat avec les territoires, et Jean-François Debat, président délégué de Villes de France, ce jeudi midi à Sélestat. Photo EBRA/DNA/Franck Delhomme Voici huit jours, Catherine Vautrin intervenait en clôture du Congrès annuel des Régions de France organisé à Strasbourg, sans pour autant y faire d'annonce politique concrète, et pour cause : la déclaration de politique générale du Premier ministre Michel Barnier n'avait pas encore eu lieu. Chose faite mardi dans un hémicycle de l'Assemblée nationale chauffé à blanc. Vingt- quatre heures plus tard, la nouvelle ministre (LR) du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation était quant à elle de retour en Alsace, à l'occasion cette fois-ci du Congrès annuel de Villes de France, ouvert mercredi matin à Sélestat et clôturé par ses soins au même endroit ce jeudi midi.

Câlinothérapie

Bis repetita ? Presque, car la numéro trois du gouvernement n'a toujours pas grand-chose de concret à annoncer ; du moins dispose- t-elle désormais d'une feuille de route… Laquelle relève, pour l'essentiel (et pour l'instant), de la "câlinothérapie".

Qu'on se le dise : Michel Barnier et ses ministres estiment, respectent, révèrent même les collectivités locales et leurs élus. Ils les savent indispensables, tous autant qu'ils sont, à la bonne marche des services publics de proximité, donc à la cohésion sociale, et donc *in fine* à la République elle-même. Hors de

question, en outre, de leur imputer une lourde responsabilité dans le déficit abyssal des comptes publics (quelque 3 228 milliards d'euros), comme Bruno Le Maire a osé le faire, fin août. L'ex-ministre démissionnaire de l'Économie a depuis lors quitté Bercy, mais il reste nécessaire de purger la « mauvaise polémique » instiguée par ses soins, prévient Jean-François Debat, en clôture, ce jeudi midi, de ces deux jours de congrès.

Un « enjeu absolument majeur »

« Ces accusations injustes et infondées, cette manière de se défausser, ont été vécues comme un gros coup de canif dans le contrat de confiance qui nous lie à l'État », insiste le président délégué de Villes de France, également maire (PS) de Bourg-en-Bresse (Ain). « Non, les collectivités ne sont pas responsables des déficits ! En 2023, leur endettement net s'est accru de 5,5 milliards d'euros, contre 155 milliards d'euros pour l'ensemble des comptes publics. Quand on représente 3,54 % du problème, on ne peut pas être un élément majeur de la solution. Nous souhaitons avoir un véritable dialogue avec le gouvernement, mais pour l'heure nous posons des "alertes", des inquiétudes. Non pas des lignes rouges, mais des craintes. »

Catherine Vautrin, qui lui succède à la tribune, abonde au moins sur un point : purgeons vite ce triste litige ! Ceci, quand bien même les collectivités locales, d'après les données dont elle dispose, représenteraient plutôt 8 % du déficit public global. La ministre glisse ce chiffre bien vite, elle le susurre sans s'appesantir, surtout soucieuse de prêcher « l'écoute, le dialogue, le respect mutuel », ainsi qu'un nécessaire « effort de tous ».

La numéro trois du gouvernement n'a toujours pas grand-chose de concret à annoncer. Photo EBRA/DNA/Franck Delhomme « La marche est haute, mais cet enjeu est absolument majeur. Je souhaite que nous parvenions à y faire face dans un esprit de responsabilité », insiste encore Catherine Vautrin, juste avant de dévoiler l'unique annonce concrète de la matinée : auteur d'un récent rapport sur le coût financier des diverses normes ainsi que du « mille-feuille administratif » (quelque six milliards d'euros par an, d'après lui), le maire de Charleville-Mézières (Ardennes), Boris

Ravignon, vient à sa demande d'accepter d'approfondir le sujet dans le cadre d'une nouvelle mission placée sous l'égide du gouvernement : « Allons au bout de la démarche, conclut la ministre, et voyons ensemble comment on peut dégager des marges ! » Applaudissements polis.

0 commentaireCommenter cet article

par Emmanuel Delahaye

jeudi 3 octobre 2024 - 20:31 Europe/Paris
668 mots - ⏱ 3 min

: C.REPUBLICAIN-LORRAIN.FR

Politique. Comptes publics : la ministre des Territoires Catherine Vautrin prêche « l'effort de tous »

Intervenant ce jeudi à Sélestat (Bas-Rhin) en clôture du Congrès de Villes de France, la ministre du Partenariat avec les territoires a vivement insisté sur la volonté de dialogue du gouvernement - sans faire mystère que l'objectif de rétablir les comptes publics nécessitera la contribution des collectivités locales.

Catherine Vautrin, ministre du Partenariat avec les territoires, et Jean-François Debat, président délégué de Villes de France, ce jeudi midi à Sélestat. Photo EBRA/DNA/Franck Delhomme Voici huit jours, Catherine Vautrin intervenait en clôture du Congrès annuel des Régions de France organisé à Strasbourg, sans pour autant y faire d'annonce politique concrète, et pour cause : la déclaration de politique générale du Premier ministre Michel Barnier n'avait pas encore eu lieu. Chose faite mardi dans un hémicycle de l'Assemblée nationale chauffé à blanc. Vingt- quatre heures plus tard, la nouvelle ministre (LR) du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation était quant à elle de retour en Alsace, à l'occasion cette fois-ci du Congrès annuel de Villes de France, ouvert mercredi matin à Sélestat et clôturé par ses soins au même endroit ce jeudi midi.

Câlinothérapie

Bis repetita ? Presque, car la numéro trois du gouvernement n'a toujours pas grand-chose de concret à annoncer ; du moins dispose- t-elle désormais d'une feuille de route… Laquelle relève, pour l'essentiel (et pour l'instant), de la "câlinothérapie".

Qu'on se le dise : Michel Barnier et ses ministres estiment, respectent, révèrent même les collectivités locales et leurs élus. Ils les savent indispensables, tous autant qu'ils sont, à la bonne marche des services publics de proximité, donc à la cohésion sociale, et donc *in fine* à la République elle-même. Hors de

question, en outre, de leur imputer une lourde responsabilité dans le déficit abyssal des comptes publics (quelque 3 228 milliards d'euros), comme Bruno Le Maire a osé le faire, fin août. L'ex-ministre démissionnaire de l'Économie a depuis lors quitté Bercy, mais il reste nécessaire de purger la « mauvaise polémique » instiguée par ses soins, prévient Jean-François Debat, en clôture, ce jeudi midi, de ces deux jours de congrès.

Un « enjeu absolument majeur »

« Ces accusations injustes et infondées, cette manière de se défausser, ont été vécues comme un gros coup de canif dans le contrat de confiance qui nous lie à l'État », insiste le président délégué de Villes de France, également maire (PS) de Bourg-en-Bresse (Ain). « Non, les collectivités ne sont pas responsables des déficits ! En 2023, leur endettement net s'est accru de 5,5 milliards d'euros, contre 155 milliards d'euros pour l'ensemble des comptes publics. Quand on représente 3,54 % du problème, on ne peut pas être un élément majeur de la solution. Nous souhaitons avoir un véritable dialogue avec le gouvernement, mais pour l'heure nous posons des "alertes", des inquiétudes. Non pas des lignes rouges, mais des craintes. »

Catherine Vautrin, qui lui succède à la tribune, abonde au moins sur un point : purgeons vite ce triste litige ! Ceci, quand bien même les collectivités locales, d'après les données dont elle dispose, représenteraient plutôt 8 % du déficit public global. La ministre glisse ce chiffre bien vite, elle le susurre sans s'appesantir, surtout soucieuse de prêcher « l'écoute, le dialogue, le respect mutuel », ainsi qu'un nécessaire « effort de tous ».

La numéro trois du gouvernement n'a toujours pas grand-chose de concret à annoncer. Photo EBRA/DNA/Franck Delhomme « La marche est haute, mais cet enjeu est absolument majeur. Je souhaite que nous parvenions à y faire face dans un esprit de responsabilité », insiste encore Catherine Vautrin, juste avant de dévoiler l'unique annonce concrète de la matinée : auteur d'un récent rapport sur le coût financier des diverses normes ainsi que du « mille-feuille administratif » (quelque six milliards d'euros par an, d'après lui), le maire de Charleville-Mézières (Ardennes), Boris

Ravignon, vient à sa demande d'accepter d'approfondir le sujet dans le cadre d'une nouvelle mission placée sous l'égide du gouvernement : « Allons au bout de la démarche, conclut la ministre, et voyons ensemble comment on peut dégager des marges ! » Applaudissements polis.

par Emmanuel Delahaye

LE PROGRÈS WEB

jeudi 3 octobre 2024 - 20:31 Europe/Paris
668 mots - ⏱ 3 min

: C.LEPROGRES.FR

Politique. Comptes publics : la ministre des Territoires Catherine Vautrin prêche « l'effort de tous »

Intervenant ce jeudi à Sélestat (Bas-Rhin) en clôture du Congrès de Villes de France, la ministre du Partenariat avec les territoires a vivement insisté sur la volonté de dialogue du gouvernement - sans faire mystère que l'objectif de rétablir les comptes publics nécessitera la contribution des collectivités locales.

Catherine Vautrin, ministre du Partenariat avec les territoires, et Jean-François Debat, président délégué de Villes de France, ce jeudi midi à Sélestat. Photo EBRA/DNA/Franck Delhomme Voici huit jours, Catherine Vautrin intervenait en clôture du Congrès annuel des Régions de France organisé à Strasbourg, sans pour autant y faire d'annonce politique concrète, et pour cause : la déclaration de politique générale du Premier ministre Michel Barnier n'avait pas encore eu lieu. Chose faite mardi dans un hémicycle de l'Assemblée nationale chauffé à blanc. Vingt- quatre heures plus tard, la nouvelle ministre (LR) du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation était quant à elle de retour en Alsace, à l'occasion cette fois-ci du Congrès annuel de Villes de France, ouvert mercredi matin à Sélestat et clôturé par ses soins au même endroit ce jeudi midi.

Câlinothérapie

Bis repetita ? Presque, car la numéro trois du gouvernement n'a toujours pas grand-chose de concret à annoncer ; du moins dispose- t-elle désormais d'une feuille de route… Laquelle relève, pour l'essentiel (et pour l'instant), de la "câlinothérapie".

Qu'on se le dise : Michel Barnier et ses ministres estiment, respectent, révèrent même les collectivités locales et leurs élus. Ils les savent indispensables, tous autant qu'ils sont, à la bonne marche des services publics de proximité, donc à la cohésion sociale, et donc *in fine* à la République elle-même. Hors de

question, en outre, de leur imputer une lourde responsabilité dans le déficit abyssal des comptes publics (quelque 3 228 milliards d'euros), comme Bruno Le Maire a osé le faire, fin août. L'ex-ministre démissionnaire de l'Économie a depuis lors quitté Bercy, mais il reste nécessaire de purger la « mauvaise polémique » instiguée par ses soins, prévient Jean-François Debat, en clôture, ce jeudi midi, de ces deux jours de congrès.

Un « enjeu absolument majeur »

« Ces accusations injustes et infondées, cette manière de se défausser, ont été vécues comme un gros coup de canif dans le contrat de confiance qui nous lie à l'État », insiste le président délégué de Villes de France, également maire (PS) de Bourg-en-Bresse (Ain). « Non, les collectivités ne sont pas responsables des déficits ! En 2023, leur endettement net s'est accru de 5,5 milliards d'euros, contre 155 milliards d'euros pour l'ensemble des comptes publics. Quand on représente 3,54 % du problème, on ne peut pas être un élément majeur de la solution. Nous souhaitons avoir un véritable dialogue avec le gouvernement, mais pour l'heure nous posons des "alertes", des inquiétudes. Non pas des lignes rouges, mais des craintes. »

Catherine Vautrin, qui lui succède à la tribune, abonde au moins sur un point : purgeons vite ce triste litige ! Ceci, quand bien même les collectivités locales, d'après les données dont elle dispose, représenteraient plutôt 8 % du déficit public global. La ministre glisse ce chiffre bien vite, elle le susurre sans s'appesantir, surtout soucieuse de prêcher « l'écoute, le dialogue, le respect mutuel », ainsi qu'un nécessaire « effort de tous ».

La numéro trois du gouvernement n'a toujours pas grand-chose de concret à annoncer. Photo EBRA/DNA/Franck Delhomme « La marche est haute, mais cet enjeu est absolument majeur. Je souhaite que nous parvenions à y faire face dans un esprit de responsabilité », insiste encore Catherine Vautrin, juste avant de dévoiler l'unique annonce concrète de la matinée : auteur d'un récent rapport sur le coût financier des diverses normes ainsi que du « mille-feuille administratif » (quelque six milliards d'euros par an, d'après lui), le maire de Charleville-Mézières (Ardennes), Boris

Ravignon, vient à sa demande d'accepter d'approfondir le sujet dans le cadre d'une nouvelle mission placée sous l'égide du gouvernement : « Allons au bout de la démarche, conclut la ministre, et voyons ensemble comment on peut dégager des marges ! » Applaudissements polis.

par Emmanuel Delahaye

Intervenant ce jeudi à Sélestat (Bas-Rhin) en clôture du Congrès de Villes de France, la ministre du Partenariat avec les territoires a vivement insisté sur la volonté de dialogue du gouvernement - sans faire mystère que l'objectif de rétablir les comptes publics nécessitera la contribution des collectivités locales.

Catherine Vautrin, ministre du Partenariat avec les territoires, et Jean-François Debat, président délégué de Villes de France, ce jeudi midi à Sélestat. Photo EBRA/DNA/Franck Delhomme Voici huit jours, Catherine Vautrin intervenait en clôture du Congrès annuel des Régions de France organisé à Strasbourg, sans pour autant y faire d'annonce politique concrète, et pour cause : la déclaration de politique générale du Premier ministre Michel Barnier n'avait pas encore eu lieu. Chose faite mardi dans un hémicycle de l'Assemblée nationale chauffé à blanc. Vingt- quatre heures plus tard, la nouvelle ministre (LR) du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation était quant à elle de retour en Alsace, à l'occasion cette fois-ci du Congrès annuel de Villes de France, ouvert mercredi matin à Sélestat et clôturé par ses soins au même endroit ce jeudi midi.

Câlinothérapie

Bis repetita ? Presque, car la numéro trois du gouvernement n'a toujours pas grand-chose de concret à annoncer ; du moins dispose- t-elle désormais d'une feuille de route… Laquelle relève, pour l'essentiel (et pour l'instant), de la "câlinothérapie".

Qu'on se le dise : Michel Barnier et ses ministres estiment, respectent, révèrent même les collectivités locales et leurs élus. Ils les savent indispensables, tous autant qu'ils sont, à la bonne marche des services publics de proximité, donc à la cohésion sociale, et donc *in fine* à la République elle-même. Hors de

question, en outre, de leur imputer une lourde responsabilité dans le déficit abyssal des comptes publics (quelque 3 228 milliards d'euros), comme Bruno Le Maire a osé le faire, fin août. L'ex-ministre démissionnaire de l'Économie a depuis lors quitté Bercy, mais il reste nécessaire de purger la « mauvaise polémique » instiguée par ses soins, prévient Jean-François Debat, en clôture, ce jeudi midi, de ces deux jours de congrès.

Un « enjeu absolument majeur »

« Ces accusations injustes et infondées, cette manière de se défausser, ont été vécues comme un gros coup de canif dans le contrat de confiance qui nous lie à l'État », insiste le président délégué de Villes de France, également maire (PS) de Bourg-en-Bresse (Ain). « Non, les collectivités ne sont pas responsables des déficits ! En 2023, leur endettement net s'est accru de 5,5 milliards d'euros, contre 155 milliards d'euros pour l'ensemble des comptes publics. Quand on représente 3,54 % du problème, on ne peut pas être un élément majeur de la solution. Nous souhaitons avoir un véritable dialogue avec le gouvernement, mais pour l'heure nous posons des "alertes", des inquiétudes. Non pas des lignes rouges, mais des craintes. »

Catherine Vautrin, qui lui succède à la tribune, abonde au moins sur un point : purgeons vite ce triste litige ! Ceci, quand bien même les collectivités locales, d'après les données dont elle dispose, représenteraient plutôt 8 % du déficit public global. La ministre glisse ce chiffre bien vite, elle le susurre sans s'appesantir, surtout soucieuse de prêcher « l'écoute, le dialogue, le respect mutuel », ainsi qu'un nécessaire « effort de tous ».

La numéro trois du gouvernement n'a toujours pas grand-chose de concret à annoncer. Photo EBRA/DNA/Franck Delhomme « La marche est haute, mais cet enjeu est absolument majeur. Je souhaite que nous parvenions à y faire face dans un esprit de responsabilité », insiste encore Catherine Vautrin, juste avant de dévoiler l'unique annonce concrète de la matinée : auteur d'un récent rapport sur le coût financier des diverses normes ainsi que du « mille-feuille administratif » (quelque six milliards d'euros par an, d'après lui), le maire de Charleville-Mézières (Ardennes), Boris

Ravignon, vient à sa demande d'accepter d'approfondir le sujet dans le cadre d'une nouvelle mission placée sous l'égide du gouvernement : « Allons au bout de la démarche, conclut la ministre, et voyons ensemble comment on peut dégager des marges ! » Applaudissements polis.

par Emmanuel Delahaye

LE DAUPHINÉ libéré WEB

jeudi 3 octobre 2024 - 20:31 Europe/Paris
668 mots - ⏱ 3 min

. C.LEDAUPHINE.COM

Politique. Comptes publics : la ministre des Territoires Catherine Vautrin prêche « l'effort de tous »

Intervenant ce jeudi à Sélestat (Bas-Rhin) en clôture du Congrès de Villes de France, la ministre du Partenariat avec les territoires a vivement insisté sur la volonté de dialogue du gouvernement - sans faire mystère que l'objectif de rétablir les comptes publics nécessitera la contribution des collectivités locales.

Catherine Vautrin, ministre du Partenariat avec les territoires, et Jean-François Debat, président délégué de Villes de France, ce jeudi midi à Sélestat. Photo EBRA/DNA/Franck Delhomme Voici huit jours, Catherine Vautrin intervenait en clôture du Congrès annuel des Régions de France organisé à Strasbourg, sans pour autant y faire d'annonce politique concrète, et pour cause : la déclaration de politique générale du Premier ministre Michel Barnier n'avait pas encore eu lieu. Chose faite mardi dans un hémicycle de l'Assemblée nationale chauffé à blanc. Vingt- quatre heures plus tard, la nouvelle ministre (LR) du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation était quant à elle de retour en Alsace, à l'occasion cette fois-ci du Congrès annuel de Villes de France, ouvert mercredi matin à Sélestat et clôturé par ses soins au même endroit ce jeudi midi.

Câlinothérapie

Bis repetita ? Presque, car la numéro trois du gouvernement n'a toujours pas grand-chose de concret à annoncer ; du moins dispose- t-elle désormais d'une feuille de route… Laquelle relève, pour l'essentiel (et pour l'instant), de la "câlinothérapie".

Qu'on se le dise : Michel Barnier et ses ministres estiment, respectent, révèrent même les collectivités locales et leurs élus. Ils les savent indispensables, tous autant qu'ils sont, à la bonne marche des services publics de proximité, donc à la cohésion sociale, et donc *in fine* à la République elle-même. Hors de

question, en outre, de leur imputer une lourde responsabilité dans le déficit abyssal des comptes publics (quelque 3 228 milliards d'euros), comme Bruno Le Maire a osé le faire, fin août. L'ex-ministre démissionnaire de l'Économie a depuis lors quitté Bercy, mais il reste nécessaire de purger la « mauvaise polémique » instiguée par ses soins, prévient Jean-François Debat, en clôture, ce jeudi midi, de ces deux jours de congrès.

Un « enjeu absolument majeur »

« Ces accusations injustes et infondées, cette manière de se défausser, ont été vécues comme un gros coup de canif dans le contrat de confiance qui nous lie à l'État », insiste le président délégué de Villes de France, également maire (PS) de Bourg-en-Bresse (Ain). « Non, les collectivités ne sont pas responsables des déficits ! En 2023, leur endettement net s'est accru de 5,5 milliards d'euros, contre 155 milliards d'euros pour l'ensemble des comptes publics. Quand on représente 3,54 % du problème, on ne peut pas être un élément majeur de la solution. Nous souhaitons avoir un véritable dialogue avec le gouvernement, mais pour l'heure nous posons des "alertes", des inquiétudes. Non pas des lignes rouges, mais des craintes. »

Catherine Vautrin, qui lui succède à la tribune, abonde au moins sur un point : purgeons vite ce triste litige ! Ceci, quand bien même les collectivités locales, d'après les données dont elle dispose, représenteraient plutôt 8 % du déficit public global. La ministre glisse ce chiffre bien vite, elle le susurre sans s'appesantir, surtout soucieuse de prêcher « l'écoute, le dialogue, le respect mutuel », ainsi qu'un nécessaire « effort de tous ».

La numéro trois du gouvernement n'a toujours pas grand-chose de concret à annoncer. Photo EBRA/DNA/Franck Delhomme « La marche est haute, mais cet enjeu est absolument majeur. Je souhaite que nous parvenions à y faire face dans un esprit de responsabilité », insiste encore Catherine Vautrin, juste avant de dévoiler l'unique annonce concrète de la matinée : auteur d'un récent rapport sur le coût financier des diverses normes ainsi que du « mille-feuille administratif » (quelque six milliards d'euros par an, d'après lui), le maire de Charleville-Mézières (Ardennes), Boris

Ravignon, vient à sa demande d'accepter d'approfondir le sujet dans le cadre d'une nouvelle mission placée sous l'égide du gouvernement : « Allons au bout de la démarche, conclut la ministre, et voyons ensemble comment on peut dégager des marges ! » Applaudissements polis.

par Emmanuel Delahaye

L'EST Républicain WEB
jeudi 3 octobre 2024 - 20:31 Europe/Paris
668 mots - 3 min
: C.ESTREPUBLICAIN.FR

Politique. Comptes publics : la ministre des Territoires Catherine Vautrin prêche « l'effort de tous »

Intervenant ce jeudi à Sélestat (Bas-Rhin) en clôture du Congrès de Villes de France, la ministre du Partenariat avec les territoires a vivement insisté sur la volonté de dialogue du gouvernement - sans faire mystère que l'objectif de rétablir les comptes publics nécessitera la contribution des collectivités locales.

Catherine Vautrin, ministre du Partenariat avec les territoires, et Jean-François Debat, président délégué de Villes de France, ce jeudi midi à Sélestat. Photo EBRA/DNA/Franck Delhomme Voici huit jours, Catherine Vautrin intervenait en clôture du Congrès annuel des Régions de France organisé à Strasbourg, sans pour autant y faire d'annonce politique concrète, et pour cause : la déclaration de politique générale du Premier ministre Michel Barnier n'avait pas encore eu lieu. Chose faite mardi dans un hémicycle de l'Assemblée nationale chauffé à blanc. Vingt- quatre heures plus tard, la nouvelle ministre (LR) du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation était quant à elle de retour en Alsace, à l'occasion cette fois-ci du Congrès annuel de Villes de France, ouvert mercredi matin à Sélestat et clôturé par ses soins au même endroit ce jeudi midi.

Câlinothérapie

Bis repetita ? Presque, car la numéro trois du gouvernement n'a toujours pas grand-chose de concret à annoncer ; du moins dispose- t-elle désormais d'une feuille de route… Laquelle relève, pour l'essentiel (et pour l'instant), de la "câlinothérapie".

Qu'on se le dise : Michel Barnier et ses ministres estiment, respectent, révèrent même les collectivités locales et leurs élus. Ils les savent indispensables, tous autant qu'ils sont, à la bonne marche des services publics de proximité, donc à la cohésion sociale, et donc *in fine* à la République elle-même. Hors de

question, en outre, de leur imputer une lourde responsabilité dans le déficit abyssal des comptes publics (quelque 3 228 milliards d'euros), comme Bruno Le Maire a osé le faire, fin août. L'ex-ministre démissionnaire de l'Économie a depuis lors quitté Bercy, mais il reste nécessaire de purger la « mauvaise polémique » instiguée par ses soins, prévient Jean-François Debat, en clôture, ce jeudi midi, de ces deux jours de congrès.

Un « enjeu absolument majeur »

« Ces accusations injustes et infondées, cette manière de se défausser, ont été vécues comme un gros coup de canif dans le contrat de confiance qui nous lie à l'État », insiste le président délégué de Villes de France, également maire (PS) de Bourg-en-Bresse (Ain). « Non, les collectivités ne sont pas responsables des déficits ! En 2023, leur endettement net s'est accru de 5,5 milliards d'euros, contre 155 milliards d'euros pour l'ensemble des comptes publics. Quand on représente 3,54 % du problème, on ne peut pas être un élément majeur de la solution. Nous souhaitons avoir un véritable dialogue avec le gouvernement, mais pour l'heure nous posons des "alertes", des inquiétudes. Non pas des lignes rouges, mais des craintes. »

Catherine Vautrin, qui lui succède à la tribune, abonde au moins sur un point : purgeons vite ce triste litige ! Ceci, quand bien même les collectivités locales, d'après les données dont elle dispose, représenteraient plutôt 8 % du déficit public global. La ministre glisse ce chiffre bien vite, elle le susurre sans s'appesantir, surtout soucieuse de prêcher « l'écoute, le dialogue, le respect mutuel », ainsi qu'un nécessaire « effort de tous ».

La numéro trois du gouvernement n'a toujours pas grand-chose de concret à annoncer. Photo EBRA/DNA/Franck Delhomme « La marche est haute, mais cet enjeu est absolument majeur. Je souhaite que nous parvenions à y faire face dans un esprit de responsabilité », insiste encore Catherine Vautrin, juste avant de dévoiler l'unique annonce concrète de la matinée : auteur d'un récent rapport sur le coût financier des diverses normes ainsi que du « mille-feuille administratif » (quelque six milliards d'euros par an, d'après lui), le maire de Charleville-Mézières (Ardennes), Boris

Ravignon, vient à sa demande d'accepter d'approfondir le sujet dans le cadre d'une nouvelle mission placée sous l'égide du gouvernement : « Allons au bout de la démarche, conclut la ministre, et voyons ensemble comment on peut dégager des marges ! » Applaudissements polis.

par Emmanuel Delahaye

VOSGES matin WEB

jeudi 3 octobre 2024 - 20:31 Europe/Paris
763 mots - 3 min

: C.VOSGESMATIN.FR

Politique. Comptes publics : la ministre des Territoires Catherine Vautrin prêche « l'effort de tous »

Intervenant ce jeudi à Sélestat (Bas-Rhin) en clôture du Congrès de Villes de France, la ministre du Partenariat avec les territoires a vivement insisté sur la volonté de dialogue du gouvernement - sans faire mystère que l'objectif de rétablir les comptes publics nécessitera la contribution des collectivités locales.

Catherine Vautrin, ministre du Partenariat avec les territoires, et Jean-François Debat, président délégué de Villes de France, ce jeudi midi à Sélestat. Photo EBRA/DNA/Franck DelhommeA lire aussiBudget de la Sécu : le grand oublié du débat sur les finances publiquesLes collectivités locales accusées de creuser le déficit : « C'est un tacle par derrière »Vautrin, Durovray, Loher… un gouvernement Barnier très « province »

Voici huit jours, Catherine Vautrin intervenait en clôture du Congrès annuel des Régions de France organisé à Strasbourg, sans pour autant y faire d'annonce politique concrète, et pour cause : la déclaration de politique générale du Premier ministre Michel Barnier n'avait pas encore eu lieu. Chose faite mardi dans un hémicycle de l'Assemblée nationale chauffé à blanc. Vingt-quatre heures plus tard, la nouvelle ministre (LR) du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation était quant à elle de retour en Alsace, à l'occasion cette fois-ci du Congrès annuel de Villes de France, ouvert mercredi matin à Sélestat et clôturé par ses soins au même endroit ce jeudi midi.

Câlinothérapie

Bis repetita ? Presque, car la numéro trois du gouvernement n'a toujours pas grand-chose de concret à annoncer ; du moins dispose- t-elle désormais d'une feuille de route… Laquelle relève, pour l'essentiel (et pour l'instant), de la "câlinothérapie".

Qu'on se le dise : Michel Barnier et ses ministres estiment, respectent, révèrent même les collectivités locales et leurs élus. Ils les savent indispensables, tous autant qu'ils sont, à la bonne marche des services publics de proximité, donc à la cohésion sociale, et donc *in fine* à la République elle-même. Hors de question, en outre, de leur imputer une lourde responsabilité dans le déficit abyssal des comptes publics (quelque 3 228 milliards d'euros), comme Bruno Le Maire a osé le faire, fin août. L'ex- ministre démissionnaire de l'Économie a depuis lors quitté Bercy, mais il reste nécessaire de purger la « mauvaise polémique » instiguée par ses soins, prévient Jean-François Debat, en clôture, ce jeudi midi, de ces deux jours de congrès.

Un « enjeu absolument majeur »

« Ces accusations injustes et infondées, cette manière de se défausser, ont été vécues comme un gros coup de canif dans le contrat de confiance qui nous lie à l'État », insiste le président délégué de Villes de France, également maire (PS) de Bourg-en-Bresse (Ain). « Non, les collectivités ne sont pas responsables des déficits ! En 2023, leur endettement net s'est accru de 5,5 milliards d'euros, contre 155 milliards d'euros pour l'ensemble des comptes publics. Quand on représente 3,54 % du problème, on ne peut pas être un élément majeur de la solution. Nous souhaitons avoir un véritable dialogue avec le gouvernement, mais pour l'heure nous posons des "alertes", des inquiétudes. Non pas des lignes rouges, mais des craintes. »

Catherine Vautrin, qui lui succède à la tribune, abonde au moins sur un point : purgeons vite ce triste litige ! Ceci, quand bien même les collectivités locales, d'après les données dont elle dispose, représenteraient plutôt 8 % du déficit public global. La ministre glisse ce chiffre bien vite, elle le susurre sans s'appesantir, surtout soucieuse de prêcher « l'écoute, le dialogue, le respect mutuel », ainsi qu'un nécessaire « effort de tous ».

La numéro trois du gouvernement n'a toujours pas grand-chose de concret à annoncer. Photo EBRA/DNA/Franck Delhomme « La marche est haute, mais cet enjeu est absolument majeur. Je souhaite que nous parvenions à y faire face dans un esprit de

responsabilité », insiste encore Catherine Vautrin, juste avant de dévoiler l'unique annonce concrète de la matinée : auteur d'un récent rapport sur le coût financier des diverses normes ainsi que du « mille-feuille administratif » (quelque six milliards d'euros par an, d'après lui), le maire de Charleville-Mézières (Ardennes), Boris Ravignon, vient à sa demande d'accepter d'approfondir le sujet dans le cadre d'une nouvelle mission placée sous l'égide du gouvernement : « Allons au bout de la démarche, conclut la ministre, et voyons ensemble comment on peut dégager des marges ! » Applaudissements polis.

0 commentaireCommenter cet articleSur le même sujetDécryptage Budget de la Sécu : le grand oublié du débat sur les … 11 sept. 2024 Économie Les collectivités locales accusées de creuser le … 03 sept. 2024 Décryptage Vautrin, Durovray, Loher… un gouvernement Barnier très … 22 sept. 2024 Lorraine Christian Eckert : « Aucun chef de gouvernement … 03 sept. 2024

par Emmanuel Delahaye

L'ALSACE WEB

jeudi 3 octobre 2024 - 19:30 Europe/Paris
672 mots - ⏱ 3 min

: C.LALSACE.FR

Comptes publics. Catherine Vautrin à Sélestat : la ministre prêche l'écoute mutuelle… et "l'effort de tous"

Intervenant ce jeudi à Sélestat en clôture du congrès de Villes de France, la ministre du Partenariat avec les territoires a vivement insisté sur la volonté de dialogue du gouvernement - sans faire mystère que l'objectif de rétablir les comptes publics nécessitera la contribution des collectivités.

Catherine Vautrin, ministre du Partenariat avec les territoires, et Jean-François Debat, président délégué de Villes de France, ce jeudi midi à Sélestat. Photo Franck Delhomme Voici huit jours, Catherine Vautrin intervenait en clôture du congrès annuel des régions de France organisé à Strasbourg , sans pour autant y faire d'annonce politique concrète, et pour cause : la déclaration de politique générale du Premier ministre Michel Barnier n'avait pas encore eu lieu. Chose faite mardi dans un hémicycle de l'Assemblée nationale chauffé à blanc. Vingt-quatre heures plus tard, la nouvelle ministre du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation était quant à elle de retour en Alsace, à l'occasion cette fois-ci du congrès annuel de Villes de France, ouvert mercredi matin aux Tanzmatten de Sélestat et clôturé par ses soins au même endroit ce jeudi midi.

Câlinothérapie

Bis repetita ? Presque, car la numéro 3 du gouvernement n'a toujours pas grand-chose de concret à annoncer ; du moins dispose- t-elle désormais d'une feuille de route… Laquelle relève, pour l'essentiel (et pour l'instant), de la "câlinothérapie". Qu'on se le dise : Michel Barnier et ses ministres estiment, respectent, révèrent même les collectivités locales et leurs élus. Ils les savent indispensables, tous autant qu'ils sont, à la bonne marche des services publics de proximité, donc à la cohésion sociale, et donc *in fine* à la République elle-même. Hors de question, en outre, de leur imputer une lourde responsabilité dans le déficit abyssal des comptes publics (quelque 3 228 milliards d'euros), comme Bruno Le Maire a osé le faire, fin août. L'ex-ministre démissionnaire de

l'Économie a depuis lors quitté Bercy, mais il reste nécessaire de purger la « mauvaise polémique » instiguée par ses soins, prévient Jean-François Debat, en clôture, ce jeudi midi, de ces deux jours de congrès.

La numéro 3 du gouvernement n'a toujours pas grand-chose de concret à annoncer. Photo Franck Delhomme

Un « enjeu absolument majeur »

« Ces accusations injustes et infondées, cette manière de se défausser, ont été vécues comme un gros coup de canif dans le contrat de confiance qui nous lie à l'État, insiste le président délégué de Villes de France, également maire (PS) de Bourg-en- Bresse (Ain). « Non, les collectivités ne sont pas responsables des déficits ! En 2023, leur endettement net s'est accru de 5,5 milliards d'euros, contre 155 milliards d'euros pour l'ensemble des comptes publics. Quand on représente 3,54 % du problème, on ne peut pas être un élément majeur de la solution. Nous souhaitons avoir un véritable dialogue avec le gouvernement, mais pour l'heure nous posons des "alertes", des inquiétudes. Non pas des lignes rouges, mais des craintes. » Catherine Vautrin, qui lui succède à la tribune, abonde au moins sur un point : purgeons vite ce triste litige ! Ceci, quand bien même les collectivités locales, d'après les données dont elle dispose, représenteraient plutôt 8 % du déficit public global. La ministre glisse ce chiffre bien vite, elle le susurre sans s'appesantir, surtout soucieuse de prêcher « l'écoute, le dialogue, le respect mutuel », ainsi qu'un nécessaire « effort de tous ».

« La marche est haute, mais cet enjeu est absolument majeur. Je souhaite que nous parvenions à y faire face dans un esprit de responsabilité », insiste encore Catherine Vautrin, juste avant de dévoiler l'unique annonce concrète de la matinée : auteur d'un récent rapport sur le coût financier des diverses normes ainsi que du « mille-feuille administratif » (quelque 6 milliards d'euros par an, d'après lui), le maire de Charleville-Mézières (Ardennes), Boris Ravignon, vient à sa demande d'accepter d'approfondir le sujet dans le cadre d'une nouvelle mission placée sous l'égide du gouvernement : « Allons au bout de la démarche, conclut la ministre, et voyons ensemble comment on peut dégager des marges ! » Applaudissements polis.

par
Emmanuel Delahaye

L'ALSACE
jeudi 3 octobre 2024
Édition(s) : Edition Saint-Louis/3 frontières, Edition Altkirch/Sundgau, Edition Guebwiller, Edition Thann/Thur et Doller, Edition Sélestat/Alsace centrale...
Pages 28-32

720 mots - 3 min

RÉGION—COLLECTIVITÉS LOCALES

Les villes moyennes se posent en « rempart contre les crises »

Près de 200 représentants de villes françaises de taille moyenne sont en congrès ces mercredi et jeudi à Sélestat. La ministre du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation Catherine Vautrin y assistera ce jeudi. Elle va devoir rassurer des élus inquiets et agacés.

L'association Villes de France, qui regroupe quelque 300 communes de taille moyenne, c'est-à-dire ayant une population se situant entre 10 000 et 100 000 habitants, tient son congrès annuel à Sélestat (19 900 habitants), ces mercredi et jeudi aux Tanzmatten.

En ouvrant les deux journées de débats et d'échanges sur le thème des "villes moyennes remparts face aux crises", le maire de Sélestat Marcel Bauer (divers droite) a souligné l'une des spécificités des villes moyennes à ses yeux, celle d'être des pôles au cœur de bassins de vie, avec les contingences de la centralité que cela implique : « Nous devons servir l'ensemble d'un territoire bien plus large que notre ban communal, offrir tous les services que les habitants de notre bassin de vie attendent sur le plan des services publics, culturels et sportifs, ce qui implique des investissements lourds. »

La crainte des coupes budgétaires

L'association est présidée par Gil Avérous, le maire de Châteauroux, devenu ministre des Sports depuis peu. C'est donc le maire de Bourg-en-Bresse, Jean-François Debat (PS), qui assure la présidence par intérim. Alors que se profilent de difficiles débats budgétaires, il souligne, dans « une France fracturée et tendue », les enjeux sociopolitiques qui se jouent autour des villes moyennes et pour tout dire, dans ce qu'on appelle la France périphérique : « Nos villes sont largement les villes des gilets jaunes, qui venaient du périurbain des villes moyennes. C'est aussi dans nos territoires que se joue le rap- port entre le périurbain et le rural. Il y a des attentes en ma- tière de mode de vie qui, au- jourd'hui, pose des difficultés. C'est dans ces territoires que le RN prospère le plus... »

C'est pourquoi, après les accusations du précédent gouverne- ment qui a attribué une partie du dérapage des finances de l'État aux collectivités locales, et pressentant que cela puisse servir de base aux discussions budgétaires qui viennent, il prévient : « Si on nous dit qu'il faut dépenser moins, qu'il faut des postes de fonctionnaires en moins, nous demanderons à l'État de nous dire quelles missions ne doivent plus être accomplies, et d'en assumer la responsabilité. » Mais il dit rejeter ce scénario. Au même mo- ment, la Cour des comptes appelle à une réduction de 100 000 postes d'agents des collectivités locales...

Les villes moyennes craignent des coupes budgétaires dans les dotations, mais aussi dans les programmes qui les concernent comme celui de la dynamisation des cœurs de ville ou les subventions de l'Ademe pour les projets de réseaux de chaleur.

Autant d'éléments qui seront formulés à la ministre du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation Cathe- rine Vautrin, qui doit clore le congrès ce jeudi matin. Elle était déjà en Alsace la semaine dernière au congrès de Régions de France à Strasbourg. La ministre n'avait alors pas pu entrer dans le détail , le discours de politique générale du Premier ministre n'ayant pas encore eu lieu. C'est désormais chose faite et elle va pouvoir développer les points avancés par Michel Barnier, mardi, devant la représentation nationale.

Au chapitre des relations avec les collectivités locales, il a en effet détaillé ses projets pour l'Outre-Mer, où la situation est critique, en particulier en Nouvelle-Calédonie et en Martinique. Il a été plus général sur

le reste de la thématique. « Quarante ans après les grandes lois de décentralisation, il nous faut bâtir un nouveau contrat de responsabilité entre les collectivités locales et l'État », a-t-il affirmé. « Nous respecterons les compétences des collectivités et nous regarderons les possibilités de les augmenter et de les renforcer. »

Trois ministres le même jour

La semaine passée à Strasbourg, la ministre avait assuré qu'elle entend donner un nouveau souffle aux relations État collectivités. Elle sera accompagnée, ce jeudi, de la ministre déléguée Françoise Gatel, chargée de la Ruralité, du Commer-ce et de l'Artisanat. Le ministre des Sports Gil Avérous sera également présent. Il y aura donc trois ministres à Sélestat qui aura le loisir de cultiver sa centralité du jour. ■

L'association Villes de France regroupe environ 300 communes de taille moyenne. Photo Franck Del- homme

par Olivier Claudon

Parution : Quotidienne
Diffusion : 58235 ex. (Diff. payée Fr.) - © ACPM DSH 2020-2021
Audience : 210000 lect. (LNM) - © ACPM One 2021 V4

Tous droits réservés L'Alsace 2024
367fc5ba094a3303a5ad0d356b07e1dc066A54Aa5D69Ic9326ddd78

L'ALSACE WEB

jeudi 3 octobre 2024 - 07:00 Europe/Paris
700 mots - ⏱ 3 min

: C.LALSACE.FR

Collectivités locales. Les villes moyennes se posent en remparts contre les crises

Près de 200 représentants de villes françaises de taille moyenne sont en congrès ce mercredi et ce jeudi à Sélestat. La ministre du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation Catherine Vautrin y assistera ce jeudi. Elle va devoir rassurer des élus inquiets.

L'association des Villes de France regroupe environ 300 communes de taille moyenne. Photo Franck Delhomme L'association des Villes de France, qui regroupe quelque 300 communes de taille moyenne, c'est-à-dire ayant une population se situant entre 10 000 et 100 000 habitants, tient son congrès annuel à Sélestat (19 900 habitants), ce mercredi et ce jeudi aux Tanzmatten.

En ouvrant les deux journées de débats et d'échanges sur le thème des « villes moyennes remparts face aux crises », le maire de Sélestat Marcel Bauer (DVD) a souligné l'une des spécificités des villes moyennes à ses yeux, celle d'être des pôles au cœur de bassins de vie, avec les contingences de la centralité que cela implique « puisque nous devons servir l'ensemble d'un territoire bien plus large que notre ban communal, offrir tous les services que les habitants de notre bassin de vie attendent (…) sur le plan des services publics, culturels et sportifs, ce qui implique des investissements lourds ».

L'association est présidée par Gil Avérous, le maire de Châteauroux, devenu ministre des Sports depuis peu. C'est donc le maire de Bourg-en-Bresse, Jean-François Debat (PS), qui assure la présidence par intérim. Alors que se profilent de difficiles débats budgétaires, il souligne, dans une France fracturée et tendue, les enjeux sociopolitiques qui se jouent autour des villes moyennes : « Nos villes sont largement les villes des gilets jaunes, qui venaient largement du périurbain, des villes moyennes. C'est aussi dans nos territoires que se joue le rapport entre le périurbain et le rural. Il y a des attentes en matière de mode de vie qui aujourd'hui fait des difficultés. C'est dans ces territoires que le RN prospère le plus. »

Craintes de coupes budgétaires

C'est pourquoi, après les accusations du précédent gouvernement qui a attribué une partie du dérapage des finances d'État aux collectivités locales, et pressentant que cela puisse servir de base aux discussions budgétaires qui viennent, il prévient : « Si on nous dit, il faut dépenser moins, il faut des postes de fonctionnaires en moins, nous demanderons à l'État de nous dire quelles missions ne doivent plus être accomplies, et d'en assumer la responsabilité. » Mais il dit rejeter ce scénario. Au même moment, la Cour des comptes appelle à une réduction de 100 000 postes d'agents des collectivités locales.

Les villes moyennes craignent des coupes budgétaires dans les dotations, mais aussi dans les programmes qui les concernent comme celui de la dynamisation des Cœur de Ville ou les subventions de l'Ademe pour les projets de réseaux de chaleur.

Autant d'éléments qui seront formulés à la ministre du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation Catherine Vautrin, qui doit clore le congrès ce jeudi matin. Elle était déjà en Alsace la semaine dernière au congrès des Régions de France à Strasbourg. La ministre n'avait alors pas pu entrer dans le détail , le discours de politique générale du Premier ministre n'ayant pas encore eu lieu. C'est désormais chose faite et elle va pouvoir développer les points avancés par Michel Barnier mardi devant la représentation nationale.

Trois ministres

Au chapitre des relations avec les collectivités locales, il a en effet détaillé ses projets pour l'Outre-Mer, où la situation est critique, en particulier en Nouvelle-Calédonie et en Martinique. Il a été plus général sur le reste de la thématique. « Quarante ans après les grandes lois de décentralisation, il nous faut bâtir un nouveau contrat de responsabilité entre les collectivités locales et l'État, a-t-il affirmé. Nous respecterons les compétences des collectivités et nous regarderons les possibilités de les augmenter et de les renforcer ».

La semaine passée à Strasbourg, la ministre avait assuré qu'elle entend donner un nouveau souffle aux relations État collectivités. Elle sera accompagnée, ce jeudi, de la ministre déléguée Françoise Gatel, chargée de la Ruralité, du Commerce et de l'Artisanat. Le ministre des sports Gil Avérous sera également présent. Il y aura donc trois ministres à Sélestat qui aura le loisir de cultiver sa centralité du jour.

par Olivier Claudon

Villes de France : « Retrouver les racines de la libre administration des collectivités » (O. Sichel)

« Les collectivités locales sont en première ligne pour réaliser des investissements essentiels à la transition écologique et ont besoin de temps. À la Banque des Territoires· Groupe Caisse des dépôts· Activités : conseil et ingénierie, prêts à l'habitat et au secteur public local, investissements en fonds propres, opérateur de logement social, services bancaires… , nous croyons que vous avez droit à ces financements à long terme et à cette vision à long terme. J'aimerais que nous retrouvions les racines de la libre administration des collectivités locales, qui vous donne le droit de financer ce que vous jugez nécessaire, puisque vous prenez des décisions de proximité », indique Olivier SichelDirecteur général délégué @ Caisse des Dépôts · Directeur @ Banque des Territoires, directeur général délégué de la Caisse des DépôtsGroupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique de la France. · Filiales : La Poste, Icade, Egis, Transdev, RTE, SFIL, GRTGaz, Compagnie des… et directeur de la Banque des Territoires, lors du Congrès de Villes de France· Association d'élus· Création : 1988· Missions : - représen- ter les villes qui rassemblent entre 15 000 et 100 000 habitants, - valoriser les enjeux spécifiques et attentes des territoires urbains… à Sélestat, le 02/10/2024.

« La dette publique globale s'élève à 3 200 Md€ d'euros, tandis que la dette des collectivités est de 200 Md€, soit 7 %. Est-ce que cela a dérivé ? Cette année, marquée par un investissement exceptionnel des collectivités territoriales, nous allons avoir une 'dérive' de 2,3 %. Je pense sincèrement qu'il y a un procès injuste fait aux col- lectivités locales. Il faut marquer un tournant et arrêter de les stig- matiser. »

« Nous nous sommes également pleinement engagés dans le programme Action Cœur de Ville et il est important d'en faire le bilan. Il y a 6 ans, la ville moyenne était un réceptacle des crises : crise du commerce, de l'habitat, de l'emploi, désindustrialisation. En 6 ans, les choses ont changé : la vacance commerciale a baissé, l'immobilier a repris, et l'image de nos villes s'est transformée. Nous sommes revenus à une volonté de villes à taille humaine, avec un magnifique patrimoine », ajoute Olivier Sichel.

« Les enjeux actuels sont, à mon sens, le vieillissement de la population, mais aussi le départ des jeunes. Le programme Action cœur de ville a permis de mettre en place des initiatives pour retenir les étudiants, ce qui change la dynamique de la ville. Nous avons également beaucoup travaillé sur la réindustrialisation. L'activité, c'est

l'industrie mais aussi le commerce. Nous avons créé 87 foncières de commerce, la Banque des Territoires a investi 300 M€, et chacune de ces foncières est conçue sur mesure. Nous savons les structurer de manière pertinente, avec la préoccupation d'une viabilité économique sur le très long terme. »

Olivier Sichel

Directeur général délégué @ Caisse des Dépôts
Directeur @ Banque des Territoires

Consulter la fiche dans l'annuaireParcours**Depuis mars 2020Caisse des Dépôts**
Directeur général délégué**Depuis 2019Banque des Territoires**
Directeur**Depuis août 2016 Digital New Deal Foundation**
Directeur fondateur**Juillet 2017 - janvier 2018 Arte France**
Représentant de l'État**Juillet 2012 - août 2016 LeGuide.com**
Président-directeur général**Novembre 2006 - juillet 2012 Sofinnova partners**
Associé**Octobre 2002 - septembre 2006 Wanadoo**
Directeur général**Septembre 2000 - octobre 2002 alapage.com**
Directeur général+Établissement & diplôme**1991 - 1993 Institut national du service public (INSP)**
Diplômé**1989 - 1990 Sciences Po Paris (IEP Paris)**
Diplômé**1986 - 1989Essec Business School (Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales)**
Diplômé+ Fiche n° 30974, créée le 01/06/2018 à 11:35 - MàJ le 02/10/2024 à 18:16

Banque des Territoires

• **Groupe Caisse des dépôts• Activités** : conseil et ingénierie, prêts à l'habitat et au secteur public local, investissements en fonds propres, opérateur de logement social, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés
• **Réseaux :** 16 directions régionales et 35 implantations territoriales
• **Mission :** apporter plus rapidement des solutions sur mesure à tous ses clients, avec une attention particulière aux petites et moyennes collectivités. En fonction du besoin de chaque client, la Banque des Territoires peut intervenir à toutes les étapes d'un projet, en amont comme en aval
• **Création :** mai 2018
• **Effectifs :** 10 000 employés
• **Directeur général :** Olivier Sichel, directeur général adjoint du groupe Caisse des dépôts
Tél. : 01 58 50 00 00

Catégorie : Etat et autorités publiques
Maison mère : Caisse des Dépôts

Adresse du siège 72, avenue Pierre Mendès France
75013 Paris France Consulter la fiche dans l'annuaire Fiche n° 8085, créée le 10/01/2019 à 06:06 - MàJ le 02/10/2024 à 09:32

Villes de France

• **Association d'élus**• **Création :** 1988• **Missions :** - représenter les villes qui rassemblent entre 15 000 et 100 000 ha- bitants, - valoriser les enjeux spécifiques et attentes des territoires urbains (bassins de vie, aménagements, développement économique, social et culturel, démarches numériques...), - contribuer à l'émergence d'un nouvel équilibre territorial. • **Président :** Gil Avérous • **Président délégué :** Jean-François Debat (maire de Bourg-en- Bresse) • **Contact :** Guillaume Ségala

Catégorie : Association, Fondation

Adresse du siège 94, rue de Sèvres
75007 Paris France Consulter la fiche dans l'annuaire Fiche n° 6570, créée le 14/02/2018 à 12:05 - MàJ le 02/10/2024 à 15:16

Villes de France : « Retrouver les racines de la libre administration des collectivités » (O. Sichel)

Congrès de Villes de France : "De nombreuses équations à résoudre"

Publié le par Claire Mallet , Localtis Cohésion des territoires, Finances et fiscalité, Organisation territoriale, élus et institutions

Le congrès de Villes de France, l'association représentant les villes moyennes, s'est tenu ces 2 et 3 octobre à Sélestat. Les élus ont insisté sur l'ampleur des investissements qu'ils ont à réaliser, notamment en matière de transition écologique et énergétique. Et sur l'importance des services publics indispensables à la cohésion sociale qu'assurent ces villes sur leurs bassins de vie. La ministre Catherine Vautrin a reconnu leur "mission incontournable" et a convenu que l'équation financière n'est pas toujours simple. Les collectivités devront toutefois bien contribuer à l'effort budgétaire prévu dans le projet de loi de finances à venir.

© C.M/ Catherine Vautrin et Jean-François Debat au congrès des villes de France à Sélestat

Les élus réunis ces 2 et 3 octobre à Sélestat en Alsace pour le congrès de Villes de France, l'association représentant les villes de 10.000 à 100.000 habitants et leurs agglomérations, ont été nombreux à évoquer le "contexte particulier" du moment.

Un contexte politique national évidemment, avec une Assemblée sans majorité, ce qui n'est "pas exempt de risques" et reflète "une France plus fracturée que jamais", tel que l'a relevé en ouverture Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse, qui va assurer l'intérim de la présidence de l'association en binôme avec son homologue de Niort, Jérôme Baloge, suite à la nomination de Gil Avérous au gouvernement. Les villes moyennes et leurs territoires environnants auraient même été, lors des dernières élections, "les épicentres de ces fractures" avec un large poids des "votes extrêmes", estime-t-il.

Un contexte socio-économique, avec une succession de "crises" obligeant les acteurs locaux à "une adaptation permanente", et avec une inflation qui commence à peine à se calmer. Inflation subie par les citoyens… et par les collectivités elles-mêmes. Les exemples très concrets n'ont pas manqué pendant ces deux jours de tables-rondes, tel celui de matériaux de construction dont le prix a été multiplié par quatre.

Un contexte écologique et énergétique générant "des besoins énormes" et donc des investissements nécessairement lourds, qu'il s'agisse de rénovation, d'énergies renouvelables ou d'adaptation au

changement climatique. Là encore, les exemples ont afflué. "On a tous dû investir sur la sobriété énergétique – éclairage public à led, réseaux de chaleur…", a témoigné Thierry Repentin, maire de Chambéry et président de l'Anah. Mais il s'est aussi agi de montrer combien les élus de villes moyennes déploient des projets parfois très ambitieux. A l'instar d'Yves Nicolin, le maire de Roanne et président de l'agglomération, dont la SEM Roannaise des énergies renouvelables est devenu un important producteur du territoire avec ses éoliennes, son méthaniseur, ses champs photovoltaïques, son programme de géothermie… "Il n'y a pas de raison que la modernité soit l'apanage des grandes villes", clame Yves Nicolin.

La ville moyenne, "une image qui a changé"

La transition écologique et énergétique n'est naturellement pas la seule transition à devoir être assurée par ces villes qui se doivent à la fois d'être résilientes, solidaires, attractives et innovantes. Des villes qui aiment à s'appeler "villes d'équilibre" mais qui ont eu de quoi trébucher plus d'une fois. Nombre d'entre elles ont dans le passé connu la désindustrialisation, l'abandon des services publics, les fermetures de commerces, tel que l'a rappelé Olivier Sichel, le directeur général délégué de la Caisse des Dépôts et directeur de la Banque des Territoires. "Il y a six ans, la ville moyenne était un réceptacle des crises", dit-il.

"Aujourd'hui, la situation a changé", constate-t-il, évoquant une vacance en baisse, un regain de l'immobilier… et "une image qui a changé". Dans les villes concernées, le programme Action cœur de ville y est évidemment pour beaucoup. "Les villes moyennes, maillon essentiel entre territoires ruraux et métropoles, semblent aujourd'hui être en plein renouveau", avait de même jugé Franck Leroy, le président de la régions Grand Est, en ouverture du congrès.

Les enjeux aujourd'hui pour ces villes ? Olivier Sichel en a listé quelques-uns : le commerce, encore et toujours ; la réindustrialisation ; mais aussi "le vieillissement, la transition démographique" nécessitant entre autres des programmes de résidences services ; et la jeunesse, la population étudiante, qu'une ville moyenne a tout intérêt à retenir ou à faire venir ("des jeunes qui restent, ça change la vie de toute une ville").

Les élus présents à Sélestat ont pour leur part surtout mis l'accent sur quelques enjeux de base : la santé, le logement, la sécurité, l'école. Et, globalement, tous "les services publics" indispensables à la "cohésion sociale". Les villes moyennes et leurs services publics "contribuent à faire tenir le pays", a insisté Jean-François Debat, citant aussi la petite enfance, le social, les transports, la culture, le sport… Et ce, on le sait, bien au-delà du périmètre de la ville et même de l'agglo. La ville moyenne, c'est bien souvent "la ville que l'on fréquente même quand on habite en ruralité". Les services et équipements servent donc tout un bassin de vie. Et génèrent ces fameuses "charges de centralité" que les maires concernés jugent

insuffisamment prises en compte. Si les ressources devaient de surcroît s'amoindrir, ces "services publics du quotidien" qui seraient nécessairement affaiblis.

"Des investissements indispensables"

Oui, le contexte du moment est naturellement aussi financier et budgétaire, avec des collectivités récemment accusées de creuser le déficit du pays, avec un projet de loi de finances sur le point d'être dévoilé et qui pour l'heure n'augure rien de très rassurant pour les élus, avec des taux toujours élevés… Et avec des financements pas toujours faciles à dénicher pour les collectivités, surtout lorsque les règles du jeu font du "stop and go", comme l'ont déploré plusieurs congressistes. Certaines villes ont même embauché des "chasseurs de subventions", d'autres des experts pour "aller chercher de l'ingénierie" susceptibles d'ouvrir l'accès à des financements. En tout cas, le montage de dossiers nécessite une "montée en compétences" des agents, a-t-il été relevé. Et cela aussi coûte de l'argent.

Côté dépenses d'investissement, il faut aujourd'hui clairement "répondre à des besoins nouveaux" – notamment, donc, "des besoins énormes liés à la transition écologique" –, a par exemple dit Laurent Gimenez, directeur des marchés institutionnels de la Caisse d'Epargne Grand Est Europe. Rappelant pour sa part que la Banque des Territoires intervient sur "le long terme, là où les banques ne vont pas", avec des prêts pouvant aller jusqu'à 40 ans, Olivier Sichel a souligné que si la ressource liée au livret A est abondante, "le problème reste le coût des projets – des projets qu'il faut équilibrer". Ce qui, selon lui, "tire l'investissement" ? Principalement l'eau, les mobilités décarbonées et la rénovation des écoles. Autant de champs sur lesquels on dépasse le cycle classique de l'investissement lié au cycle électoral.

Pour Olivier Sichel, il s'agit bien d'"investissements indispensables". Ainsi, pour lui, parler de "dérive" des dépenses serait "un procès injuste fait aux collectivités". "La dette n'est pas le mal absolu", a-t-il également estimé, appelant à "cesser le système d'infantilisation des collectivités". Sur une dette publique de 3.200 milliards, celle des collectivités représenterait 200 milliards, soit moins de 7%. Et celles-ci "ont le droit au temps long", a-t-il ajouté, lançant même aux élus : "Vous avez le droit de financier ce que vous voulez, car vous prenez vos décisions en proximité et sous le contrôle de vos électeurs".

De quoi conforter Villes de France qui, comme toutes les autres associations d'élus locaux (dont Régions de France la semaine dernière lors de son congrès), a très mal pris la mise en cause des collectivités par les précédents locataires de Bercy. Jean-François Debat l'a dit et répété : "Les chiffres qui ont été donnés en pâture à la presse" ne sont qu'une "accusation infondée à même de ternir les relations entre l'Etat et les maires". "Il faut que ce débat soit purgé", a-t-il déclaré à l'attention de Catherine Vautrin, la nouvelle

ministre en charge des collectivités venue échanger avec les élus durant une bonne partie de ce congrès.

Les collectivités devront participer à l'"effort"

"Oui, je vais purger le débat", a d'emblée répondu Catherine Vautrin. Selon elle, tous ceux qui ont été élus locaux savent que "les collectivités ne peuvent pas avoir de budget déficitaire" et doivent avoir des budgets sincères, que leur épargne brute leur permet souvent d'investir sans recourir à l'emprunt... et que "99,9% des élus locaux sont de bons gestionnaires". Elle s'est par ailleurs référée au rapport de la Cour des comptes paru la veille (voir notre article) pour souligner que l'an dernier, 5,5 milliards de dépenses des collectivités étaient liées à des décisions de l'Etat, dont 3 milliards pour la seule revalorisation du point d'indice. Elle a en outre convenu que "la mission incontournable" des villes moyennes, celle de "la centralité" à l'échelle du bassin de vie, notamment s'agissant des équipements (culturels, sportifs...), "génère de la charge financière". Elle a, enfin, bien conscience que l'on arrive en fin de mandat municipal – qui plus est un mandat qui "a pris un an de retard" du fait de la pandémie – et que les élus ont donc "des crédits de paiement à honorer". Soit "de nombreuses équations à résoudre", a-t-elle convenu.

Ceci étant dit et la situation budgétaire du pays étant ce qu'elle est... oui, tout le monde va devoir faire des "efforts" pour contribuer à faire passer le déficit de 6% à 5% du PIB en 2025 (objectif fixé par Michel Barnier dans sa déclaration de politique générale), a prévenu Catherine Vautrin. Car "la marche est haute". L'effort se traduira de deux façons, a-t-elle dit : d'une part "sur le fonctionnement des administrations publiques, de la commune jusqu'à l'Etat" (mais avec "respect" pour chacune des "strates") ; d'autre part sur "les politiques publiques" via les lettres-plafond de chaque ministère.

La ministre du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation n'a guère apporté davantage de précisions là-dessus, à quelques jours de la présentation du projet de loi de finances au Comité des finances locales. Elle a simplement mentionné "le sujet des dotations", a évoqué une "contractualisation Etat-collectivités", tout comme Michel Barnier avait à l'Assemblée parlé de "contrat de responsabilité"... et invite à "s'interroger ensemble" : "Toute notre dépense est-elle utile ? Jusqu'où va-t-on sur chacune de nos politiques publiques ?"

Catherine Vautrin entend aussi se pencher sur "le coût de la norme". Et a demandé à Boris Ravingon, le maire de Charleville- Mézières auteur d'un rapport sur le sujet remis en mai dernier (voir notre article) de conduire une nouvelle mission pour "approfondir" les préconisations de ce rapport. "Il travaillera là-dessus à mes côtés à partir de la semaine prochaine", a-t-elle fait savoir.

Adapter, expérimenter, innover...

Pour Jean-François Debat, "le temps de l'alerte" est loin d'être clos : "Nous voulons une discussion réelle sur les mesures envisagées par le gouvernement". En sachant que l'entourage du nouveau ministre du Budget, Laurent Saint-Martin, a précisé mardi que sur les quelque 40 milliards de baisses de dépenses prévues, au moins 5 milliards relèveront des collectivités. "Le contrat de responsabilité du Premier ministre, on ne sait pas ce qu'il y aura dedans. S'agira-t-il de contrats de Cahors bis ? Il faut rester prudents", s'inquiète le maire de Bourg-en-Bresse. En insistant sur la nécessité d'"éviter les coupes indifférenciées" : avoir une approche "globale" des collectivités "n'aurait pas de sens".

Villes de France entend d'ailleurs elle-même porter "des sujets de simplification" – "des évolutions réglementaires et législatives pour nous simplifier la vie... et qui ne coûtent rien", tel que l'a exprimé Jean-François Debat.

Simplification... et décentralisation ? Catherine Vautrin évoque uniquement une meilleure prise en compte de la "diversité des territoires". Et Villes de France "ne demande pas la décentralisation de nouvelles compétences", dit Jean-François Debat. En revanche, les villes moyennes, comme d'autres, souhaitent clairement disposer de davantage de "possibilités d'adaptation", "notamment dans les domaines de la santé et du logement". Deux domaines pour lesquels l'association formule d'ailleurs plusieurs demandes : territorialiser les politiques de santé, mettre fin à la liberté d'installation des médecins... et, côté logement, supprimer la réduction de loyer de solidarité (un rendez- vous a été demandé à la ministre Valérie Létard) ou encore, sur le foncier, "revoir notamment la mise en oeuvre prescriptive par le Sraddet".

Pouvoir adapter, expérimenter, innover... Cela a été entendu tout au long du congrès. "Laissez-nous expérimenter des choses, c'est de cela dont on a besoin, plus encore que d'aides !", avait par exemple lancé Yves Nicolin, tandis que Thierry Repentin demandait un "droit à l'expérimentation sur le foncier, notamment sur l'encadrement des prix du foncier". Ou que Luc Bouard, leur homologue de La Roche-sur-Yon, déclarait : "Nous sommes toujours confrontés à une multitude de règles. Ne nous mettons pas de barrières, il faut pouvoir avoir de l'avance, il faut que l'Etat nous laisse faire, nous laisse expérimenter".

par Claire Mallet

« Bouffée d'air »,« Rien sur le logement social »... Les réactions au discours de Michel Barnier

« Les premières annonces notamment le PTZ, constituent une vraie bouffée d'air pour le secteur. (...) La FFB· Organisation professionnelle. Regroupe 100 unions départementales (métropole et outre-mer), 18 fédérations régionales et 32 unions et syndicats de mé- tiers · Création : 1904 · Missions ... souhaite maintenant leur concrétisation rapide, ainsi que la confirmation de la stabilité des règles s'appliquant à MaPrimeRénov' », déclare Olivier Salleron- Conseiller @ Conseil économique, social et environnemental (Cese) · Président @ Fédération Française du Bâtiment (FFB) · Dirigeant @ Salleron SAS, président de la Fédération française du bâtiment· Organisation professionnelle. Regroupe 100 unions départementales (métropole et outre-mer), 18 fédérations régionales et 32 unions et syndicats de métiers · Création : 1904 · Missions ... , après le discours de politique générale du Premier ministre Michel BarnierPremier ministre @ Chef du Gouvernement - Hôtel de Matignon , le 01/10/2024.

Concernant le logement social, le groupe Action Logement· Missions : faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi · Création : 1953 (Participation des Employeurs à l'Effort de Construction dit 1 % logement) · Organisation : - Action Loge- ment... « se félicite que le Premier ministre ait pris acte de l'ampleur de la crise du logement en annonçant hier dans son dis- cours de politique générale la mise en œuvre de mesures rapides notamment pour faciliter l'accession sociale à la propriété ».

À l'inverse, Christophe RobertDélégué général @ Fondation Abbé Pierre , délégué général de la Fondation Abbé Pierre· Statut : fondation reconnue d'utilité publique· Mission : agir pour le logement des dé- favorisés · Création : 1988 · Présidente : Marie-Hélène Le Nedic · Délégué général : Christophe... , déplore l'absence de mesures de soutien : « Rien sur la relance du logement social, malgré des coupes budgétaires massives depuis 7 ans et une chute inquiétante de la construction, rien pour répondre aux souffrances des mal-lo- gés, des personnes sans-abri, pour faire monter en puissance la po- litique du logement d'abord, de réelles alertes sur le risque de re- cul autour de mesures écologiques pourtant essentielles (ZAN, ca- lendrier des obligations de rénovations thermiques...) ».

Du côté des aménageurs, l'Unam· Organisation professionnelle dédiée exclusivement à l'aménagement. Regroupe 300 entreprises, majoritairement privées, réparties au sein de 14 chambres régio-

nales · Création : 1980 (sous le nom de… salue l'annonce de mesures appelées de ses vœux, avec notamment le PTZ pour tous, l'évolution du ZAN et les mesures de simplifications. « Associée à la baisse des taux d'intérêt, cette mesure sera un véritable choc posi- tif pour relancer le marché et les opérations en cours », indique son président François RieussecPrésident @ Union nationale des amé- nageurs (UNAM) · Président @ ARP Foncier (Toulouse) .

La Fnaim· Syndicat professionnel qui se revendique « première organisation des professionnels de l'immobilier en France et en Europe » · Création : 1946 · Mission : agir pour le logement et pour une… salue « l'annonce quant à la nécessaire adaptation du calen- drier de la rénovation énergétique, reprenant les actions conduites par la Fnaim depuis maintenant plus de deux ans et rappelle l'urgence de revoir l'indécence programmée au 01/01/2025 ». À l'opposé, Effy· Société, fournisseur de services énergétiques pour les particuliers et les professionnels, spécialisé dans l'efficacité énergétique. Revendique un réseau de 3 400 partenaires artisans qualifiés… , conseil en rénovation aux particuliers, « alerte sur le détricotage en règle des politiques de rénovation énergétique. »

Pour l'AMF, comme pour le président par intérim de Villes de France· Association d'élus· Création : 1988· Missions : - représen- ter les villes qui rassemblent entre 15 000 et 100 000 habitants, - valoriser les enjeux spécifiques et attentes des territoires urbains… , Jean-François DebatPrésident @ Communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse · Conseiller régional @ Conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes · Président délégué @ Villes de France · Maire @ Ville de… qui tient son congrès à Sélestat (Bas-Rhin), « l'appel à trouver une "juste part" des collectivités dans l'effort financier ne doit pas conduire à leur faire assumer la responsabilité de la dérive des comptes publics. » De son côté, Intercommunalités de France· Fédération nationale des élus de l'intercommunalité (ex-Assemblée des Communautés de France)· Missions : promou- voir la coopération intercommunale, en participant à l'élaboration des lois, à la… salue l'esprit de contractualisation mis en avant par Michel Barnier, mais s'inquiète des arbitrages à venir sur le Fonds vert, pour lequel les lettres-plafonds du Gouvernement Attal pré- voient une baisse de 2,5 Md€ à 1 Md€ pour 2025.

Action Logement : « Le Premier ministre a pris acte de l'ampleur de la crise »

Le groupe Action Logement « se félicite que le Premier ministre ait pris acte de l'ampleur de la crise du logement en annonçant hier dans son discours de politique générale la mise en œuvre de mesures rapides notamment pour faciliter l'accession sociale à la propriété. Simplifier de façon pragmatique l'accès au logement abordable, en faisant confiance aux acteurs de terrain dont les partenaires sociaux, est un puissant levier de cohésion sociale. » **« La gouvernance paritaire du groupe est pleinement mobili- sée**, au côté de Valérie Létard, ministre du Logement et de la réno-

vation urbaine, pour agir, pour accompagner les salariés des entreprises dans leur parcours résidentiel en lien avec l'emploi, ré- pondre à la diversité des besoins en France hexagonale et ultrama- rine, contribuer à la transition écologique et à la stratégie bas-car- bone du secteur. »

Fondation Abbé Pierre : « Rien sur le logement social, rien sur le logement d'abord » (Christophe Robert)

« Michel Barnier veut relancer la production **après des années d'abandon du sujet et des conséquences très importantes sur le plan social, économique, du développement des territoires**.
Pour autant :
Rien sur la relance du logement social, malgré des coupes budgétaires massives depuis 7 ans et une chute inquiétante de la construction ;
Rien pour répondre aux souffrances des mal-logés, des personnes sans-abri, pour faire monter en puissance la politique du logement d'abord ;
De réelles alertes sur le risque de recul autour de mesures écologiques pourtant essentielles (ZAN, calendrier des obligations de rénovations thermiques…) », déclare **Christophe Robert**, délégué général de la Fondation Abbé Pierre.

FFB : « Une bouffée d'air pour le secteur (…) une exigence de maintien des règles de MaPrimeRénov' »

« Les premières annonces, notamment le PTZ, constituent une vraie bouffée d'air pour le secteur. Elles arrivent au bon moment, alors que le marché du crédit immobilier se réouvre très progressivement. La FFB souhaite maintenant leur concrétisation rapide, ainsi que la confirmation de la stabilité des règles s'appliquant à MaPrimeRénov'. Les artisans et entreprises de bâtiment sont prêts ! » déclare **Olivier Salleron**, président de la Fédération Française du Bâtiment.
« Dans son discours de politique générale, il a ainsi indiqué la nécessité de "mesures rapides pour relancer l'investissement locatif et l'accession à la propriété". Comme proposé par la FFB, il s'est dit "favorable à l'extension du prêt à taux zéro (PTZ) sur tout le territoire". C'est une mesure indispensable pour relancer la primo-accession, là où s'expriment les besoins de nos concitoyens.
Le Premier ministre, soulignant que la rénovation énergétique des bâtiments constituait une préoccupation majeure pour lui, a aussi annoncé un "plan d'isolation des bâtiments de l'État".
Enfin, il a indiqué relancer les travaux de simplification. **La FFB tient à la disposition du gouvernement une panoplie de propositionsde nature à faciliter l'acte de construire ou de rénover.** Certaines ont d'ailleurs été reprises par la Cour des comptes

dans son récent rapport sur le permis de construire », selon la Fédération française du bâtiment.

Capeb• Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment• Syndicat patronal de l'artisanat du bâtiment• Création : 1946 • Missions : proposer aux entreprises artisanales du bâtiment… : « Une dynamique insufflée, six précisions demandées (MaPrimeRénov', le RGE, GME…) »

« La Capeb tient à saluer la dynamique que le Premier ministre souhaite insuffler en faveur du logement et de la transition énergétique. Michel Barnier a évoqué assez largement sa volonté d'œuvrer contre la crise du logement. Il a centré sa prise de parole sur la construction neuve, signal positif qui doit être maintenant accompagné de véritables perspectives sur la manière d'être au rendez-vous du défi de la rénovation, notamment énergétique, des logements. Il s'agit en effet d'un pan essentiel de l'activité des arti- sans du bâtiment et un levier majeur pour répondre aux besoins des Français et aux objectifs de décarbonation du pays. » « La Capeb a profité de son échange avec la ministre du Logement et de la rénovation urbaine Valérie Létard, pour la sensibiliser sur les arbitrages que le secteur attend pour être en capacité de ré- pondre aux ambitions du Premier ministre en matière de transition énergétique.

Nous attendons ainsi des réponses sur :

le dispositif MaPrimeRénov, pour lequel nous demandons le maintien du budget et du cadre actuel en 2025 ;
la facilitation de l'accès au marché pour les artisans du bâtiment en **simplifiant la qualification RGE** en instaurant un accès par la voie de l'expérience ;
la possibilité pour les entreprises artisanales de **pouvoir se structurer en groupements momentanés d'entreprises** ;
l'encadrement de la sous-traitance en cascade pour lutter contre la fraude aux aides à la rénovation et préserver la chaîne de valeur ;
l'accompagnement des TPE du bâtiment dans leur prise en charge des apprentis ;
la nécessité de repenser la politique du logement en **conjuguant construction neuve et rénovation** afin de répondre à l'ampleur des besoins. »

Fnaim : « Enfin le Logement redevient une priorité pour le Gouvernement » (Loïc CantinPrésident @ Fnaim · Membre @ Chambre nationale des experts en copropriété (CNEC) · Expert agréé (Copropriétés et gestion immobilière) @ Cour d'appel de Rennes · Professeur ICH- CNAM Economie…)

« Enfin le logement semble redevenir une réelle priorité pour le Gouvernement, Michel Barnier en ayant fait le 2ème de ses sept axes d'urgence. Cela démontre une réelle prise de conscience de l'urgence à agir et réagir, et c'est une bonne nouvelle ! », déclare **Loïc Cantin**, président de la Fnaim. « La Fnaim salue notamment l'annonce quant à la **nécessaire adaptation du calendrier de la rénovation énergétique**, repre- nant les actions conduites par la FNAIM depuis maintenant plus de deux ans. La fédération nationale de l'immobilier rappelle l'urgence de revoir l'indécence programmée au 01/01/2025, dans les plus brefs délais. »

« Il convient de **reprendre la proposition de loi du député Guillaume Vuilletet**, qui visait à n'appliquer l'indécence qu'au moment de la conclusion d'un nouveau bail ou son renouvellement » indique Loïc Cantin.

« Concernant l'accession à la propriété nous ne pouvons qu'être **satisfaits des annonces concernant l'extension du PTZ** sur l'ensemble du territoire pour les primo-accédants, qui devrait pouvoir profiter tant au neuf qu'à l'existant, ainsi que la restauration d'une offre locative à la hauteur des enjeux et des besoins que connaît la France aujourd'hui », ajoute Loïc Cantin.

Unis : « Des mesures de nature à relancer le secteur »

« **Il était indispensable que le nouveau Gouvernement réagisse et prenne à bras le corps le dossier du logement**, trop longtemps resté dans une situation figée, avec un secteur bloqué et des Français dans l'incapacité d'accéder au logement dans des conditions convenables », indique **Danielle DubracPrésidente @ UNIS · Présidente @ CCI Seine-Saint-Denis · Conseiller « Groupe des entreprises » au nom de CCI France @ Conseil économique, social et environnemental (Cese) · Présidente de la…** , présidente de l'Unis.

« Les mesures évoquées hier sont de nature à relancer un secteur en attente de l'action publique :

Simplification du DPE pour la rénovation thermique des bâtiments et accompagnement ciblé ;
Évolution de la règlementation sur les ZAN ;
Extension du PTZ sur tout le territoire ;
Simplification des normes ;
Mobilité au sein du parc social. »

« Si l'Unis salue la posture du Premier ministre, qui place la politique du logement sous le signe de la simplification, elle **note aussi que ces annonces interviennent dans un cadre budgétaire ex- trêmement contraint**, à un moment où des mesures incitatives comme le dispositif Pinel disparaissent. Dans le dialogue qui va s'engager avec les professionnels, dès le PLF connu, **l'Unis restera vigilante et exigeante sur les modalités de mise en œuvre** de cette politique, en particulier sur des dossiers très concrets, comme les aménagements nécessaires sur le calendrier du DPE. »

MeilleurtauxSite de courtage en crédit immobilier• Missions : conseiller les particuliers à la recherche d'un crédit immobilier et les mettre en relation avec les établissements bancaires susceptibles de leur... : « Les premières annonces sur le PTZ et le DPE sont clairement encourageantes »

« Les premières annonces de Michel Barnier sont clairement encourageantes. Ce sont des bonnes nouvelles qui sont clairement empreintes de bons sens notamment pour le DPE et la construction. Concernant le PTZ, si c'est également une bonne nouvelle pour ceux qui achètent pour la première fois, le coût de cette me- sure si nous sommes réellement sur une généralisation à l'ensemble du territoire ne sera pas négligeable pour les finances publiques. Il faut donc espérer qu'elle soit un vrai "débloqueur" de projets et que les entrées fiscales générées par les acquisitions im- mobilières compenseront ces dépenses. Nous attendons maintenant d'en savoir plus et de voir ce qui se concrétise prochainement », déclare **Maël Bernier**, directrice de la communication et porte-pa- role de Meilleurtaux.

Effy alerte sur « le détricotage en règle des politiques de rénovation énergétique »

« L'adaptation du calendrier concernant le DPE implique concrètement le report de l'interdiction de location des passoires thermiques prévu pour les logements classés G au 01/01/2025. Seulement 3 semaines après l'annonce d'un coup de rabot sur

l'enveloppe de MaPrimeRénov' dans le Budget 2025, cette annonce **fait l'effet d'un rétropédalage des politiques de rénovation énergétique** », indique Effy le 02/10/2024

« **Effy plaide pour le maintien du calendrier initial** connu depuis plus de trois ans et désormais intégré par tous les acteurs de l'immobilier. L'introduction d'aménagements à l'interdiction permettrait de répondre à la tension dans le secteur du logement sans marquer un recul sur le calendrier de mise en oeuvre. Un report décrédibiliserait dangereusement les engagements pris par la France en matière de rénovation énergétique. »

« Après les stop and go règlementaires, après le coup de rabot sur l'enveloppe de MaPrimeRénov', on nous annonce désormais un rétropédalage sur le calendrier d'interdiction des passoires. Nous assistons à un détricotage inquiétant des politiques de rénovation énergétique françaises. **Quel message envoyé aux Français ?** Quels repères donnons-nous aux propriétaires de biens ? Quelle ambition la France se donne-t-elle vraiment pour parvenir à rénover massivement et durablement les logements des Français ? Pourtant, c'est bien d'ambitions, de repères, d'accompagnement dont les Français ont besoin. Nous appelons de nos vœux le maintien du calendrier et le renforcement de l'accompagnement des familles, et l'intégration de mesures d'adaptation pour aider celles et ceux qui en ont le plus besoin », déclare Audrey Zermati, directrice stratégie d'Effy.

Unam : « PTZ pour tous, évolution du ZAN, simplification : des engagements qui doivent être concrétisés »

« Lors de son discours de politique générale, le Premier Ministre a annoncé cet après-midi plusieurs mesures, proposées par l'Unam et majoritaires au sein de l'Assemblée nationale, susceptibles de débloquer rapidement le parcours résidentiel. **Au premier rang de ces annonces le PTZ pour tous**, pour lequel une grande majorité des groupes politiques présents à l'Assemblée nationale se sont également engagés à l'occasion des récentes élections législatives. L'Unam sera donc attentive à l'effectivité de cette annonce dans les prochains jours, » indique l'Union nationale des aménageurs le 01/10/2024.*« Associée à la baisse des taux d'intérêt, cette mesure sera un véritable choc positif pour relancer le marché et les opérations en cours », indique François Rieussec, président de l'Unam.* **L'Unam « constate également la lucidité de Michel Barnier** selon qui "pour construire, il faut du foncier" proposant ainsi de "faire évoluer de manière pragmatique et différenciée la réglementation ZAN pour répondre aux besoins essentiels de l'industrie et du logement". Depuis le débat sur la loi Climat & Résilience, l'Unam s'efforce de rappeler que l'aménagement ne doit pas être vu comme un problème mais comme une solution. »

« Inscrits dans une logique d'aménagement du territoire cohérente, nos projets peuvent faire valoir de nombreuses externalités positives en matière sociales et environnementales », déclare François Rieussec. « C'est dans cet état d'esprit que **les aménageurs seront atten- tifs aux évolutions prochaines du dispositif ZAN** avec pourquoi pas un élargissement de la notion de renaturation à des actions de plus grande ampleur ou encore un gel du blocage autour des gares existantes ce qui permettrait de concrétiser le souhait du nouveau Premier Ministre de pouvoir "offrir des solutions de transport aux millions de Français des zones périurbaines et rurales" »

« L'Unam sera enfin aux côtés du Parlement et du Gouvernement pour proposer et faire avancer des mesures opérationnelles susceptibles de relancer le marché de la construction à l'image de la généralisation du **Permis d'aménager multi-sites** mais aussi d'un cer- tain nombre d'autres mesures présentes notamment dans le PJL logement abordable actuellement en attente au Sénat, ou le **décret de simplification** en attente au Ministère du logement. »

AMF : « Le Premier ministre a tracé des perspectives pour les collectivités qui doivent être précisées de manière concrète »

« Le Premier ministre a tracé des perspectives pour les collectivités qui doivent être précisées de manière concrète », indique l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalités.
« Il a notamment **souligné la nécessité de respecter les compétences des collectivités**, voire de les renforcer. Il a aussi partagé la position de l'AMF sur l'importance de **lever les blocages législatifs et règlementaires qui entravent l'action locale**, de **faire évoluer le dispositif du ZAN** pour le concilier avec les objectifs de construction de logements et de développement économique, ou encore **d'accorder aux maires davantage de pouvoir en matière de logement social**. »
« La situation particulièrement préoccupante des outremers a également été évoquée par le Premier ministre. Les difficultés sont connues et l'AMF appelle à ce que le **Comité interministériel des Outremers ait une portée réellement décisionnelle** et non plus simplement consultative. »
« Les modalités de concrétisation des engagements pris par le Premier ministre doivent encore être largement précisées, et l'AMF sera particulièrement attentive au projet de loi de finances pour 2025. L'appel à trouver une "juste part" des collectivités dans l'effort financier **ne doit pas conduire à leur faire assumer la responsabilité de la dérive des comptes publics** et imposer une quelconque contrainte sur les budgets locaux, votés à l'équilibre, et dont la dette est stable depuis trente ans. **La notion de "contrat" entre les collectivités et l'État appelle en outre la plus grande vigilance**, le précédent des "contrats de Cahors"

ayant démontré que le contrat ne suffit pas à garantir un rapport équilibré entre l'État et les collectivités. »
« Enfin, **n'ont pas été évoqués les transferts de charges opérés par l'État** qui pèsent lourdement sur les finances des collectivités, que ce soient des transferts prévus par la règlementation comme l'entretien des digues ou la gestion du recul du trait de côte, ou des transferts de fait, comme en matière de sécurité ou d'accompagnement des élèves handicapés. »
« **Lutte contre les déserts médicaux, relance du logement, transports, transition écologique** : les maires attendent maintenant des réponses claires sur les moyens juridiques et financiers dont ils disposeront pour répondre aux attentes de leurs concitoyens. »

Villes de France : « Nous ne sommes pas à l'origine du glissement des dépenses publiques » (J.-F. Debat)

« Nous souhaitons que certains débats soient clarifiés, notamment sur la responsabilité des collectivités dans les dépenses publiques, car nous ne sommes pas à l'origine de ce glissement. Il ne pourrait pas y avoir d'échanges fructueux sans que ce sujet soit aplani. Nous souhaitons également aborder la question de la place des collectivités territoriales dans le développement de notre pays et notre capacité à nous projeter », déclare **Jean-François Debat**, maire de Bourg-en-Bresse (Ain) et président par intérim de Villes de France, le 02/10/2024, à l'occasion du congrès de l'association d'élus qui se tient à Sélestat (Bas-Rhin).

Intercommunalités de France : un « signal positif » quant à à l'esprit de dialogue, « des inquiétudes » sur le Fonds vert

Intercommunalités de France « se satisfait de la main tendue aux collectivités locales, notamment sur les questions liées aux finances publiques ou à la transition écologique. »
« De nombreuses thématiques abordées, comme l'eau, l'habitat, les transports, ou le ZAN sont au cœur des compétences des intercommunalités. Mais les moyens concrets à mettre en œuvre pour atteindre les **objectifs affichés mériteraient d'être précisés**. Dans le cadre des échanges à venir avec les membres du Gouvernement, les élus des instances d'Intercommunalités de France souhaitent obtenir des clarifications sur les politiques qui seront mises en œuvre et leur feront part des propositions de l'association.

Concernant les finances, la volonté du Premier ministre de faire "avec les collectivités locales, et non pas contre elles ou sans elles" est **un signal encourageant** après de nombreuses accusations in- justifiées faites à l'endroit des collectivités. Bien que la priorité soit également donnée à la transition écologique, au cœur des compé- tences des communautés de communes, agglomérations et métro- poles, **Intercommunalités de France s'interroge sur les arbi-**

trages qui seront faits sur le fonds vert, nécessaire au financement des politiques en faveur de l'environnement dans les territoires.

Plus globalement, les mots-clefs "écoute, dialogue et contractualisation avec les collectivités locales et les élus locaux" affichés par le Premier ministre sont **un signal positif, mais qu'il convient de mettre en œuvre concrètement.** »

Intercommunalités de France espère que des **réponses seront apportées lors de sa 34 convention au Havre du 16 au 18/10/2024**.

Lionel Causse (député, ancien président du CNH) : « Un point positif sur le PTZ, deux points d'alertes sur le ZAN et le DPE, et trois attentes sur la RLS, l'hébergement d'urgence et MaPrimeRénov' »

« Concernant le discours de politique générale je note **un point positif, l'élargissement du PTZ** sur l'ensemble du territoire. Espérons que cette mesure concerne le neuf, l'ancien, le collectif et la maison individuelle », déclare **Lionel Causse**Député de la 2e circonscription des Landes @ Assemblée nationale
, député (Renaissance) des Landes et ancien président du Conseil national de l'habitat.
« **Deux points d'alerte qui nécessitent stabilité et visibilité** :

l'assouplissement du ZAN. Il faudra être vigilants pour que la trajectoire 2050 ne soit pas remise en cause au moment de préparer la deuxième décennale (2031-2041) qui doit s'appuyer sur la définition de l'artificialisation des sols.
La simplification du DPE ne doit pas non plus remettre en cause l'objectif du bâtiment bas carbone en 2050 et la lutte contre les passoires énergétiques.

Les attentes :

Relancer la construction en améliorant les capacités financières des bailleurs sociaux (suppression de la RLS ?) et en facilitant le retour des investisseurs privés (statut du bailleur privé ?) ;
Quid de l'hébergement d'urgence à quelques semaines de l'arrivée de l'hiver (où sont les 120 M€ supplémentaires promis par le gouvernement début 2024 ? ;
Quid de l'accompagnement de l'État à travers MaPrimeRenov' pour accélérer la rénovation des bâtiments. Ces point devront être abordés dans le cadre du PLF 2025. »

« Le Premier ministre a ouvert le débat, il peut compter sur les députés mobilisés sur le logement pour l'accompagner. »

L'Ordre des géomètres-experts· Ordre des géomètres-experts. Revendique 1850 géomètres-experts inscrits au tableau de l’Ordre, 1 150 cabinets répartis sur l’ensemble du territoire. · Création : 1946· Salariés : une branche de… « prêt à accompagner le Gouvernement dans la territorialisation des objectifs de sobriété foncière »

« Au-delà des défis de procédure et de conception, nous voyons qu’il y a également des enjeux politiques et sociétaux. La sobriété foncière ne peut réussir sans emporter l’adhésion de nos conci- toyens. C’est d’ailleurs ce que révèle le sondage que nous avons réalisé avec l’institut Opinionway sur la perception que les Français ont de la sobriété foncière. **Il n’y aura pas de trajectoire de so- briété foncière efficace et humainement acceptable sans la mobilisation des experts du foncier** et garants d’un cadre de vie durable que sont les géomètres-experts », déclare Séverine Vernet- Présidente @ Ordre des géomètres-experts , la présidente du Conseil supérieur de l’Ordre des géomètres-ex- perts.

« L’Ordre des géomètres-experts **propose d’accompagner le Gouvernement** pour une trajectoire de sobriété foncière efficace et humainement acceptable. Concernant les évolutions du ZAN l’Ordre des géomètres-experts, qui a toujours plaidé pour une territorialisation de la trajectoire de sobriété foncière, se tient au côté du Premier Ministre et place son expertise au service du nouveau gouvernement. Ainsi, la profession rappelle qu’elle a présenté 17 propositions pour rendre la trajectoire de sobriété foncière efficace et humainement acceptable à l’occasion de ses Assises nationales de la sobriété foncière. »

FNE : « Le problème ce ne sont pas les normes qui protègent, mais la complexité administrative »

« Le Premier ministre a donné des gages d’ouverture à la démocratie sociale en recevant très tôt les syndicats de travailleurs-euses et d’employeurs-euses. FNE attend du premier ministre la même ouverture à la démocratie environnementale, en recevant les associations de protection de la nature. Nous avons beaucoup, beaucoup de sujets à aborder avec lui. Mettons fin à l’exercice du pouvoir centralisé et opaque, seul gage de politiques au service de l’intérêt général »

France Nature Environnement retient deux points positifs du discours de politique générale prononcé par Michel Barnier le 01/10/2024 :

« Le fait d'aborder la transition écologique dès le début et le parallèle entre la dette financière et la dette écologique. Mais contradiction possible entre moyens nécessaires à résorber la dette écologique et volonté d'austérité qui touche les politiques environnementales…
L'hommage au monde associatif et au bénévolat et volonté affichée de dialogue et de concertation avec la société civile et de coconstruire des solutions, mais pas de reconnaissance très explicite des associations comme participant à la décision publique (démocratie environnementale). »

Outre ces éléments, la fédération note cinq points « négatifs et de vigilance » :

« **Une vision très techno-solutioniste de l'écologie**, en grande partie réduite aux questions climatiques sous leur seul angle énergétique ;
La biodiversité est absente du discours comme elle est absente du Gouvernement, à peine évoquée.
Manifestement, **le déficit des finances publiques (6 %) est prioritaire par rapport au déficit environnemental (200 %)**. Aucun des 5 "chantiers prioritaires" ne concerne l'environnement.
Un discours de simplification des normes très inquiétant. Le problème, ce ne sont pas les normes, qui protègent, mais la complexité des démarches administratives qui les accompagnent.
De grosses interrogations concernant l'agriculture et sa nécessaire transformation écologique : rien sur le bio, vague sur les pesticides, réouverture du dossier eau alors qu'il faudrait plutôt appliquer les solutions concertées des Assises de l'Eau, simplification des normes, "sur-transposition" des normes européennes : on sent la patte de la FNSEA. »

Équilibre des Énergies· Association fédèrant des entreprises de l'énergie, du bâtiment et de la mobilité Création : 2011 Missions : « promouvoir des mesures concrètes allant dans le sens d'une transition énergétique… : « Le Premier ministre a placé la Transition écologique comme 2 priorité » (Brice LalondePrésident @ Équilibre des énergies)

« Le Premier ministre Michel Barnier a clairement placé la transi- tion écologique au cœur de sa déclaration de politique générale, et cela mérite d'être salué. Il a positionné cette question en deuxième priorité, juste après le redressement des comptes publics, un **signe que les enjeux environnementaux sont désormais indisso-**

ciables de notre avenir économique et social. Toutefois, pour que cette transition soit réellement à la hauteur des attentes, plusieurs points devront être précisés et approfondis dans les semaines à venir », déclare **Brice Lalonde**, président d'Équilibre des Énergies et ancien ministre de l'Environnement.

« Bouffée d'air »,« Rien sur le logement social »... Les réactions au discours de Michel Barnier

Villes de France : « Nous ne sommes pas à l'origine du glissement des dépenses publiques » (J-F. Debat)

« Nous souhaitons que certains débats soient clarifiés, notamment sur la responsabilité des collectivités dans les dépenses publiques, car nous ne sommes pas à l'origine de ce glissement. Il ne pourrait pas y avoir d'échanges fructueux sans que ce sujet soit aplani. Nous souhaitons également aborder la question de la place des collectivités territoriales dans le développement de notre pays et notre capacité à nous projeter », indique Jean-François DebatPrésident @ Communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse · Conseiller régional @ Conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes · Président délégué @ Villes de France · Maire @ Ville de… , président délégué de Villes de France· Association d'élus· Création : 1988· Missions : - représenter les villes qui rassemblent entre 15 000 et 100 000 habitants, - valoriser les enjeux spécifiques et at- tentes des territoires urbains… et maire de Bourg-en-Bresse, à l'occasion de l'ouverture du Congrès Villes de France à Sélestat, le 02/10/2024. « Ce congrès s'ouvre dans un contexte particulier. La nomination de Gil AvérousMinistre @ Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative · Président @ Villes de France · Président @ Châteauroux Métropole · Maire @ Châteauroux au poste de ministre des Sports, de la jeunesse et de la vie associa- tive a modifié l'équilibre de notre association. En conséquence, nous avons réorganisé notre dispositif humain, et j'assure ainsi la présidence avec Jérôme Baloge durant cette période particulière. »

« Ce congrès se tient dans un contexte marqué par une France fracturée, avec un paysage politique et institutionnel unique, sans majorité claire. Nous avons donc choisi de placer ce congrès sous l'angle de la situation du pays et des crises. Aujourd'hui, notre pays est en plein questionnement, et les positions de nos concitoyens sont parfois antagonistes. Nous souhaitons créer des chemins de consensus. Ce congrès sera également l'occasion d'exprimer notre disponibilité et notre volonté de faire partie des solutions face aux difficultés du pays, en travaillant en confiance avec le Gouverne- ment et le Parlement », ajoute Jean-François Debat.

« Dans la Région Grand Est, nous misons beaucoup sur les villes moyennes » (Franck Leroy)

« Je remarque qu'il y a **de nombreux maires de villes moyennes qui font partie du nouveau Gouvernement**. Cela montre une certaine reconnaissance. Nous vivons une situation inédite avec de

nombreuses transitions, et les villes moyennes, maillons essentiels entre les petites villes et les métropoles, jouent un rôle crucial dans l'aménagement du territoire. Ces villes sont aujourd'hui en plein renouveau après la crise du Covid.
Dans la Région Grand Est, nous misons beaucoup sur les villes moyennes. Cette collaboration est fructueuse et permet de mieux desservir nos territoires ruraux. Le besoin de proximité est fort, et c'est ce que ressentent nos habitants. Nos villes moyennes sont confrontées à des situations complexes, notamment un manque de foncier. La problématique du Zéro artificialisation nette - Objectif de réduction de la consommation d'espace à zéro unité nette de surface consommée en 2050, fixé par le plan Biodiversité du Gouvernement en juillet 2018 inquiète également bon nombre d'élus. »

Franck LeroyPrésident @ AFIT France • Président @ Région Grand Est (Conseil régional du Grand Est), président de la Région Grand Est• Assemblée délibérante de la région Grand Est issue de la fusion de l'Alsace, de la Lorraine et de la Champagne-Ardenne • Budget (2022) : 3,4 Md€ • Effectifs : 169 élus • Création ...

Jean-François Debat

Président @ Communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse
Conseiller régional @ Conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes
Président délégué @ Villes de France
Maire @ Ville de Bourg-en-Bresse

Consulter la fiche dans l'annuaireParcours**Depuis janvier 2017 Communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse**
Président**Depuis janvier 2016 Conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes**
Conseiller régional**Depuis 2014Villes de France**
Président délégué**Depuis mars 2008 Ville de Bourg-en-Bresse**
Maire**2008 - 2017 Communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse**
Vice-président**Avril 2004 - janvier 2016 Conseil régional de Rhône-Alpes**
Conseiller régional**1998 - 2001 Secrétariat d'État chargé du Logement**
Conseiller**1997 - 1998Assemblée nationale**
Conseiller auprès du président Laurent Fabius+ Fiche n° 28908, créée le 19/02/2018 à 10:04 - MàJ le 02/10/2024 à 15:13

Villes de France

• Association d'élus• Création : 1988**• Missions :** - représenter les villes qui rassemblent entre 15 000 et 100 000 ha- bitants, - valoriser les enjeux spécifiques et attentes des territoires urbains (bassins de vie, aménagements, développement économique, social et culturel, démarches numériques...), - contribuer à l'émergence d'un nouvel équilibre territorial.

• **Président :** Gil Avérous
• **Président délégué :** Jean-François Debat (maire de Bourg-en-Bresse)
• **Contact :** Guillaume Ségala

Catégorie : Association, Fondation

Adresse du siège 94, rue de Sèvres
75007 Paris France Consulter la fiche dans l'annuaire Fiche n° 6570, créée le 14/02/2018 à 12:05 - MàJ le 02/10/2024 à 15:16

Franck Leroy

Président @ AFIT France
Président @ Région Grand Est (Conseil régional du Grand Est)

Consulter la fiche dans l'annuaireParcours**Depuis juin 2024AFIT France**
Président**Depuis janvier 2023Région Grand Est (Conseil régional du Grand Est)**
Président**Depuis novembre 2023AFIT France**
Membre du conseil d'administration**Depuis décembre 2017 Association des maires et présidents d'intercommunalités de la Marne**
Président**Depuis janvier 2017 Communauté d'agglomération Épernay, Coteaux et Plaine de Champagne**
Président**Janvier 2023 - juin 2024Régions de France**
Président de la commission Mobilité, transports et infrastructures**Mai 2000 - janvier 2023 Mairie d'Épernay**
Maire**Janvier 2016 - décembre 2022Région Grand Est (Conseil régional du Grand Est)**
Vice-président+Établissement & diplôme**N.c. - 1985 Université Paris I**
DESS en administration publique et droit public interne**N.c. - 1984 Université de Lille II**
Maîtrise de droit Fiche n° 48310, créée le 16/01/2023 à 10:39 - MàJ le 02/10/2024 à 15:14

Villes de France : « Nous ne sommes pas à l'origine du glissement des dépenses publiques » (J-F. Debat)

Budget 2025 : les villes redoutent un coup de massue

Le congrès des villes de France se déroule ce mercredi et jeudi à Sélestat en Alsace. Les élus de tous bords s'inquiètent de l'impact de la réduction des dépenses publiques de l'Etat sur leurs propres finances.

Au lendemain de la déclaration de politique générale de Michel Barnier , la question budgétaire sera sans doute sur toutes les lèvres durant le congrès Villes de France. L'une des tables rondes au programme s'intitule : "quelles ressources pour financer les pro- jets de fin de mandats ?". Si le Premier ministre a évoqué des hausses d'impôts ciblées c'est surtout par la réduction des dé- penses que le nouveau gouvernement souhaite redresser la barre.
"Un tacle par derrière"

Début septembre, Bercy déclenchaient d'ailleurs la fureur des élus locaux , toutes sensibilités politiques confondues. Le ministre de l'économie démissionnaire, Bruno Le Maire estimait les collectivités locales capables à elles de " dégrader les comptes publics en 2024 de 16 milliards d'euros." "Un tacle par derrière les deux pieds décollés" ironise Jean-François Debat, maire PS de Bourg en Bresse et président délégué de l'association Villes de France. "Les collectivités territoriales représentent une infime partie de la dette et notre endettement ne sert que pour financer une partie de nos investissements" rappelle l'édile.

L'Etat concentre les dépenses

Le "je t'aime moi non plus", c'est un peu le refrain entre l'Etat et les collectivités locales depuis des décennies. "Quand la situation socio-économique se dégrade, on voit les vieux réflexes revenir au galop comme dénoncer l'incurie des collectivités locales alors que l'Etat concentre l'essentiel des dépenses" souligne Romain Pas- quier, politologue à Science Po Rennes, spécialiste des collectivités territoriales.

En termes de chiffres, selon l'Insee, les dépenses de l'ensemble des collectivités locales représentaient en 2022, 19 % de la dépense publique en 2022, contre 40 % pour l'Etat. En 2023, le déficit de l'Etat a atteint 155,7 milliards d'euros, soit une hausse de 7,3 milliards sur un an. Dans le même temps, le besoin de financement des collectivités, a représenté 5,5 milliards, selon l'Observatoire des finances publiques locales. Certes, l'OFPL constate ces dernières années que les dépenses de fonctionnement des collectivités ont davantage progressé que les recettes. Mais selon l'association des maire de France, elles ont été impactées par l'inflation notamment

sur l'énergie , et par l'Etat des mesures de revalorisation des traitements des fonctionnaires décidées par l'Etat.

Se préparer au coup de rabot

Mais il y aussi de nouvelles dépenses pour les villes. "Qui nous demande de dépenser plus ? C'est l'Etat. Lorsqu'il créer le service de la petite enfance? qui paye les places de crèches ? L'Etat ne peut pas nous reprocher de dépenser l'argent qu'il nous demande de dépenser avec une politique publique qu'il promeut" justifie Jean-François Debat. Romain Pasquier s'attend pourtant à un coup de rabot important auquel doivent selon lui "se préparer les collectivités. Personne n'y échappera sauf quelques domaine régaliens". "En 2014, lors du pacte de stabilité sous François Hollande, les collectivités territoriales s'étaient déjà vu priver de 15 milliards d'euros" rappelle le politologue.

De son coté, ce mercredi, la Cour des comptes, propose dans un rapport de supprimer 100 000 postes dans les collectivités locales. Le sujet est ultrasensible pour des élus soucieux, à deux ans des municipales, de ne pas dégrader les services de proximités des ha- bitants. Villes de France juge que le budget 2025 "se prépare dans la plus grande opacité" , craignant des "arbitrages pénalisants pour les territoires". "Nous connaissons la situation budgétaire du pays, mais nous n'acceptons ni d'en être tenu responsable ni d'être la va- riable d'ajustement des politiques budgétaires" insiste Jean-Fran- çois Debat.

https://assets.radiorcf.com/styles/1280x630_og_image/assets/2024-10/HL_MCOHEN_2354562_BD_0.jpg.webp

Les maires des villes ne veulent pas être la variable d'ajustement de l'Etat et mettre en difficulté les services publics. Crédit photo : Magali Cohen / Hans Lucas

Tous droits réservés 2024 rcf.fr
637ef5a40e5a610655ab0765520431c0091Aa7A92D6cl9e197831dc

Présentateurs : Robin Droulez, Alexandra Bucur
Format : Actualité
Date : 02/10/2024
Séquence de 12:28:00 à 12:30:00

[France 3 Alsace - ICI 12-13 Alsace - 2 octobre 2024 - 12:28]